

Rapport de gestion 2019  
Nest Fondation collective

2019



**nest** 

Caisse de pensions écologique et éthique

<b>01</b>	<b>Rapport de gestion 2019</b>	
	Éditorial	3
	Portrait	4
	Administration	5

<b>02</b>	<b>Rétrospective 2019</b>	
	Rétrospective et perspectives	6
	Placements	8

<b>03</b>	<b>Comptes annuels 2019</b>	
	Rapport de l'organe de révision	14
	Bilan	15
	Compte d'exploitation	16
	Annexe aux comptes annuels	20
	<b>1. Bases et organisation</b>	<b>20</b>
	<b>2. Personnes assurées actives et bénéficiaires de rente</b>	<b>21</b>
	<b>3. Nature de l'application du but</b>	<b>22</b>
	<b>4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence</b>	<b>23</b>
	<b>5. Risques actuariels/couverture des risques/ degré de couverture</b>	<b>24</b>
	<b>6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements</b>	<b>26</b>
	<b>7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation</b>	<b>33</b>
	<b>8. Exigences de l'autorité de surveillance</b>	<b>34</b>
	<b>9. Événements postérieurs à la date du bilan</b>	<b>34</b>

L'exercice 2019 de Nest Fondation collective a été marqué par le changement générationnel au niveau de la direction. Le président du Conseil de fondation et co-fondateur Felix Pfeifer a quitté l'entreprise après plus de 35 ans à son service. Le directeur Peter Beriger a également quitté ses fonctions et a été élu membre du Conseil de fondation. Le Conseil de fondation est désormais présidé par Jeannette Leuch. Une femme se trouve ainsi à la tête de Nest.

La direction est assurée par une équipe de trois personnes extrêmement compétentes: Thorsten Buchert, nouveau président de la direction, Diego Liechti, directeur des placements, et Christine Holstein, directrice de la prévoyance et de la distribution.

Avec une proportion importante de femmes à des postes clés, Nest Fondation collective affirme sa volonté de répondre aux exigences d'une société moderne. Une orientation systématique vers le développement durable fait aussi partie de sa stratégie depuis sa création. Dans son rating climatique des caisses de pension, l'Alliance climatique suisse décrit Nest comme une pionnière de la climat-compatibilité et atteste qu'elle reste le n° 1 des fondations collectives dans ce domaine.

2019 est aussi une bonne année au niveau des chiffres: 190 nouvelles entreprises avec 1836 personnes assurées se sont affiliées. Nest recense actuellement 3491 entreprises et 24 062 personnes assurées. La fortune de placement gérée par Nest s'élève à plus de CHF 3 milliards. Suite à l'excellente performance de quelque 9 %, les avoirs de vieillesse ont pu être rémunérés à 2 %, ce qui correspond au double du taux préconisé par le Conseil fédéral.

La stabilité et la sécurité financière de la Fondation collective sont prioritaires dans les placements. Le taux d'intérêt pour l'évaluation des engagements a été baissé de 2,25 % à 1,75 %, et le degré de couverture est passé de 108,3 % à 110,6 %. Nous disposons ainsi de réserves qui nous aideront à faire face aux turbulences sur les marchés des capitaux.

Nest Fondation collective est parfaitement positionnée pour un avenir durable et couronné de succès au service des entreprises et des personnes assurées affiliées.

Jeannette Leuch  
Présidente du Conseil de fondation

Thorsten Buchert  
Président de la direction

Le développement de Nest Fondation collective le démontre: une stratégie d'investissement à caractère écologique, éthique et social est conciliable avec réussite économique et bonne gestion d'entreprise.

Nest Fondation collective a été fondée en 1983, juste avant l'introduction de l'obligation légale de la prévoyance professionnelle. Les fondatrices, des petites et moyennes entreprises autonomes, étaient convaincues que les énormes sommes d'argent du deuxième pilier, destinées à être investies dans le marché des capitaux, ne feraient que renforcer la logique de ce dernier dans la poursuite d'objectifs purement économiques, sans tenir compte des êtres humains et de l'environnement.

À ceci, les fondatrices ont opposé une politique d'investissement écologique, éthique et sociale. Après plus de trente ans, le slogan «Nest, la caisse de pensions écologique et éthique» garde toute son actua-

lité et reste notre programme. Il manifeste notre position et exprime notre engagement à proposer aux personnes assurées des produits et des services qui respectent nos principes et que nous pouvons assumer.

Le Conseil de fondation et la direction ont remanié la vision de Nest en 2016 (cf. encadré).

### UNPRI

Nest est la première fondation collective de Suisse à avoir signé les directives internationales des Nations Unies en faveur d'une politique de placement responsable (UNPRI – United Nations Principles for Responsible Investment).

## Vision de Nest mise à jour en 2016

### 1. Notre mandat: une prévoyance professionnelle sûre et durable

- Rentes optimales et prestations complémentaires supérieures à la moyenne pour les personnes assurées
- Partenaire fiable et digne de confiance pour les PME suisses
- Activité de placement éprouvée et fructueuse depuis des années

### 2. Numéro un en matière de placements durables

- Pionnier des placements durables et socialement acceptables depuis 1983
- Leader en matière de performance sur cinq et dix ans dans le comparatif des caisses de pension
- Commission de placement professionnelle avec des spécialistes externes de la finance
- Notation rigoureuse du développement durable par Inrate (critères d'exclusion: armement, énergie nucléaire, travail des enfants, etc.)
- Contribution à un monde tourné vers l'avenir: les placements doivent favoriser le changement structurel en faveur d'une économie et d'une société durables (lien entre les placements et les humains.)

### 3. Au service des personnes assurées et des entreprises affiliées

- Nest est une fondation collective indépendante et une entreprise à but non lucratif; chaque franc reste dans le circuit de la prévoyance.
- Nous figurons parmi les 10 premières fondations collectives et opérons partout en Suisse.
- Nous cultivons une approche coopérative, la solidarité et la codécision lors de l'Assemblée des délégué-e-s.
- Nos plans de prévoyance flexibles aux composants modulaires sont adaptés aux PME.
- Grâce au case management et à un traitement professionnel des cas de prestation par PKRück, nous favorisons le maintien en activité par rapport à la rente.

### 4. Efficace, innovant et performant

- Une organisation efficace et la structure informatique garantissent des processus allégés et progressistes.
- Savoir-faire des experts et partenariats éprouvés (PKRück, Inrate, ABS, LogisSuisse, ResponsAbility)
- Conduite professionnelle par le Conseil de fondation et la direction, adaptation constante aux évolutions en cours – gestion des risques active
- Notre gouvernance d'entreprise est transparente et fonctionne sans hauts salaires, ni bonus, ni dividendes ou palais somptueux.
- Crédible et indépendante: cohérence interne et externe – goût du succès commun!

# Rapport de gestion 2019

## Administration

La direction est désignée par le Conseil de fondation. Elle est responsable des activités opérationnelles. L'administration se compose des secteurs Conseil à la clientèle, Comptabilité de la fondation, Placements, Prévoyance/Distribution/Suisse romande, Communication/Finances/Services internes, Informatique, Mathématique, Service juridique et Controlling.

### Collaboratrices et collaborateurs de l'administration

Environ deux tiers des collaboratrices et collaborateurs sont employé-e-s à temps partiel

#### Direction

D<sup>r</sup> Peter Beriger (jusqu'au 31.10.2019)  
Thorsten Buchert (depuis le 1.10.2019)  
Président de la direction  
D<sup>r</sup> Diego Liechti (depuis le 1.10.2019)  
Membre de la direction  
Christine Holstein (depuis le 1.1.2020)  
Membre de la direction

#### Conseil à la clientèle

Bill Staufer (jusqu'au 30.6.2019)  
Stephan D. Sonderegger  
Erwin Nicoletti  
Iris von Aarburg  
Barbara Zellweger  
Oliver von Atzigen  
Daniel Spycher  
Ruth Schneider (depuis le 1.4.2019)  
Denis Berisha (depuis le 1.5.2020)

#### Comptabilité de la Fondation

Thorsten Buchert (jusqu'au 30.9.2019)  
Noëmi Zanabria-Blatter  
Monika Sierra Canó  
Marcel Will  
Mirella Vignoni (jusqu'au 1.11.2019)

#### Retraites

Andrea Roos  
Marcel Will

#### Placements

D<sup>r</sup> Diego Liechti  
Peter Signer (jusqu'au 31.8.2019)  
Renate Sträuli  
Ulla Enne  
Raphael Pepe (depuis le 1.10.2019)  
Matthias Schmid (depuis le 7.10.2019)

#### Immobilier

Mario Schnyder  
Yves Portenier  
Laura Feldmann

#### Prévoyance/Distribution/Suisse romande

Alois Alt (jusqu'au 29.2.2020)  
Christine Holstein (depuis le 1.1.2020)  
Kaspar Fischer (jusqu'au 30.4.2019)  
Patric Enz (jusqu'au 29.2.2020)  
Daniela Strickler  
Fata Redzic  
Silvia Crotti  
Dario Gmür (depuis le 23.4.2019)  
Caroline Schum (responsable pour la Suisse romande)  
Martine Gaillard (Suisse romande) (jusqu'au 31.3.2019)  
Valérie Wilhelm (Suisse romande) (depuis le 20.5.2019)

#### Communication/Finances/Services internes

Gabriela Portmann  
Christian Nagler (téléphone/réception)  
Catherine Meier (jusqu'au 31.3.2020), (téléphone/réception)  
Madeleine Kuoni (depuis le 27.1.2020), (téléphone/réception)

#### Informatique

Georges Bucher  
Silvan Rutz

#### Mathématiques

Thomas Volz (jusqu'au 30.6.2019)  
D<sup>r</sup> Yiqun Gu

#### Service juridique

Alois Alt (jusqu'au 29.2.2020)  
Robert Hochstrasser

#### Contrôle des risques

Kaspar Fischer (jusqu'au 30.4.2019)  
Fata Redzic

#### Controlling

Edo Caretta

#### Apprenti

Valdrin Pacuku

État: juin 2020

2019 a été un millésime exceptionnel pour Nest Fondation collective. L'effectif de la fondation a augmenté, l'implémentation d'un nouveau logiciel de gestion a permis de simplifier encore les processus et le nouveau règlement de placement est entré en vigueur. La performance des placements de 8,9 % est plutôt moyenne par rapport au benchmark. Le résultat net de la fortune de placement s'établit malgré tout à CHF 243 millions. La fortune sous gestion de CHF 3,2 milliards de francs est placée sur mandat de 3491 entreprises et 24 062 assuré-e-s.

#### **Nouvelles affiliations**

En 2019, l'effectif de Nest Fondation collective a augmenté de 190 entreprises et 1836 personnes assurées. Cette progression de 8,25 % correspond à notre stratégie de croissance qualitative. Nest se positionne ainsi parmi les fondations collectives les plus importantes de Suisse. Les nouvelles affiliations répondent à une sélection stricte et la structure d'âge, tout comme la solidité des entreprises sont des priorités. Nous devons souvent refuser des demandes d'offres en raison de ces critères.

#### **Expertise actuarielle**

Conformément à la loi en vigueur, Nest Fondation collective est régulièrement soumise au contrôle actuariel d'un expert en prévoyance professionnelle. L'analyse de l'expert a pour but de vérifier si la caisse de pensions dispose des moyens financiers suffisants pour être à même de verser les rentes actuelles et futures. Une expertise actuarielle est établie à cet effet. L'expert confirme les points suivants concernant Nest Fondation collective:

- Le taux d'intérêt technique et les bases actuarielles utilisées sont adéquats.
- L'institution de prévoyance offre la garantie au 31 décembre 2018 qu'elle peut remplir ses engagements (art. 52e al. 1 lettre a LPP).
- Les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales (art. 52e al. 1 lettre b LPP).
- Les mesures prises pour couvrir les risques actuariels sont suffisantes.

La prochaine expertise actuarielle sera établie au 31 décembre 2021 ou à une date antérieure si la fondation présente un découvert.

En outre, l'expert en prévoyance a recommandé de fixer le taux d'intérêt technique à 1,75 % ou plus bas au 31 décembre 2019. Le Conseil de fondation a suivi cette recommandation.

#### **Rémunération/degré de couverture/bases techniques**

Les avoirs des personnes assurées actives ont été rémunérés à 2,0 % en 2019, soit 1 % de plus que le taux minimum fixé par le Conseil fédéral.

À la fin 2019, le degré de couverture s'établissait à 110,6 %, ce qui est bien supérieur à 2018. Malgré la baisse du taux d'intérêt technique de 2,25 % à 1,75 %, les modifications apportées au règlement des provisions et l'augmentation des provisions pour pertes sur les retraites, le degré de couverture a augmenté de quelque 2,4 %. L'excellente performance des placements de 8,9 % a permis de couvrir en partie ces frais supplémentaires (CHF 80 millions) et de continuer à alimenter la réserve de fluctuation de valeurs.

#### **Nouveau logiciel de gestion**

En juillet 2018, Nest Fondation collective a migré l'administration des assuré-e-s et des entreprises affiliées sur un nouveau logiciel. Le nouvel outil M & S Pension repose entièrement sur des processus, il est basé sur le web et correspond à la technologie la plus récente.

Après quelques difficultés au début, le passage a pu être entièrement réalisé au cours de l'année 2019. En outre, d'autres projets en rapport avec le nouveau logiciel ont pu être achevés.

Le portail électronique «PartnerWeb» est à la disposition des entreprises affiliées depuis la mi-année. Il permet de traiter des mutations (entrées, sorties, congés non payés et autres). Les notifications de salaires pour le traitement de fin d'année peuvent aussi être saisies directement en ligne et transmises à Nest.

«Le portail électronique pour les personnes assurées» a été lancé en fin d'année. Les assuré-e-s peuvent ainsi accéder à leur compte épargne personnel. Ils peuvent y faire des simulations (rachats, versements anticipés EPL) ainsi que des calculs pour leur retraite. Les certificats de prévoyance ne sont désormais plus envoyés aux assuré-e-s mais saisis et enregistrés di-

rectement sur «le portail électronique pour les personnes assurées» où ils peuvent être consultés en tout temps. Ce changement de logiciel a été le premier pas de la transition numérique de Nest.

### **Mutations au sein du Conseil de fondation et de la direction**

Felix Pfeifer, cofondateur, ex-président du Conseil de fondation et directeur de Nest Fondation collective durant de nombreuses années a quitté ses fonctions lors de l'Assemblée des délégué-e-s du 12 septembre 2019 pour raison d'âge. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements pour l'excellent travail accompli dans ses diverses fonctions tout au long des années. Le poste vacant au sein du Conseil de fondation a été repris par le directeur sortant de Nest. Peter Beriger a été élu à l'unanimité pour succéder à Felix Pfeifer au Conseil de fondation lors de l'Assemblée des délégué-e-s. Auparavant, Peter Beriger a dirigé Nest Fondation collective durant 10 ans avec succès. Nous adressons également tous nos remerciements à Peter.

Le Conseil de fondation a nommé Jeannette Leuch en tant que présidente. Jeannette Leuch siège au Conseil de fondation depuis 2014 et travaille en tant que partenaire de la société Invalue SA à Saint-Gall. De par son parcours professionnel et son expérience, Jeannette Leuch est parfaitement qualifiée pour accompagner Nest sur la voie du succès au cours de la décennie à venir.

Suite au passage de Peter Beriger au Conseil de fondation, Thorsten Buchert a repris la direction de Nest. Thorsten Buchert dirigeait jusqu'alors la comptabilité de la fondation et fait partie de Nest depuis 17 ans. Dans ce contexte, l'organisation de Nest Fondation collective a été remaniée. Désormais, c'est un triumvirat qui gère les affaires opérationnelles de Nest. Christine Holstein dirige les secteurs «Prévoyance et distribution» et Diego Liechti celui des «Placements». Outre ses fonctions de direction générale Thorsten Buchert dirige les secteurs «Finances» et «Services internes». Vous trouverez l'organigramme correspondant sur notre page Internet.

### **Règlement de placement**

Durant plusieurs séances et en collaboration avec l'administration et la société PPCmetrics, le Conseil de fondation a élaboré et approuvé un nouveau règlement de placement. Le règlement de placement fixe les responsabilités, les tâches et les compétences dans le domaine des investissements. Une attention toute particulière a été accordée à la simplification des structures au sein du processus de placement. La stricte séparation des décisions, de la mise en œuvre et du contrôle ainsi qu'une transparence accrue ont permis d'améliorer encore la gouvernance de la caisse de pensions.

Le règlement de placement ainsi que tous les autres règlements sont publiés sur la page Internet de Nest.

### **Traceur de risques**

Avec PKRück SA et des spécialistes externes, Nest Fondation collective apporte un soutien aux entreprises affiliées qui présentent un taux élevé d'incapacité de gain et d'invalidité. Des mesures opérationnelles visant à la réduction des cas de sinistres sont élaborées avec ces entreprises et des experts. Nest poursuivra ce projet après la phase pilote également.

### **Partenariats**

Nest Fondation collective est cofondatrice de PKRück, dont elle détient 22,5 %, et siège dans son conseil d'administration. Nest est couverte contre les risques d'invalidité et de décès auprès de PKRück.

L'agence de notation ESG indépendante Inrate SA est l'un de nos partenaires importants. En 2017, nous avons augmenté nos parts dans Inrate à 48 % et siégeons dans son conseil d'administration depuis sa création. Inrate SA effectue pour nous des évaluations rigoureuses de l'impact sur le développement durable et sélectionne en accord avec Nest les sociétés ainsi que les pays dans lesquels il est possible d'investir.

Nest détient 24 % de la coopérative de construction et d'habitation d'utilité publique LogisSuisse et siège dans son conseil d'administration. LogisSuisse est un acteur du secteur du logement à but non lucratif avec un portefeuille immobilier de plus de 4000 appartements dans toute la Suisse.

Nest est actionnaire fondatrice de la Banque Alternative Suisse SA (BAS) à Olten et détient une forte participation en actions. La BAS est active dans le secteur de la banque durable et élargit constamment ses activités commerciales.

### **Perspectives**

Malgré notre rôle de pionnier en matière de durabilité, nous voulons continuer à nous améliorer en permanence. Nous ne faisons donc pas qu'étendre la durabilité dans le cadre des placements, mais augmentons également les contrôles sous forme de divers rapports sur la durabilité. Nous renforçons la gouvernance de Nest en séparant le décisionnel, la mise en œuvre et le contrôle afin de faire figure d'exemple là encore au sein de la branche des caisses de pension. Toutes ces mesures nous permettent de rester leader dans le domaine de la durabilité.

## Rétrospective 2019

### Placements 2019

2019 a été une très bonne année pour les placements. Nest a réalisé un rendement de 8,9 %. Ce résultat est nettement supérieur à la moyenne annuelle de Nest sur 10 ans. Ainsi, le rendement annuel moyen s'est maintenu à un niveau élevé et se situe encore une fois nettement au-dessus de celui de nombreuses autres caisses de pensions. Toutefois, durant l'année de placement 2019, Nest n'a pas réussi à suivre l'évolution des rendements du benchmark stratégique entraînés par les marchés boursiers. En effet, Nest détient une part assez élevée de placements illiquides dont les cours n'ont pas enregistré de progression à deux chiffres comme ceux des actions en 2019. Ceci est dû à une méthode d'évaluation différente.

Toutes les catégories de placement affichent une croissance positive. Les actions suisses ont été particulièrement rentables. Le marché suisse ainsi que les actions d'autres pays industrialisés (indice MSCI World Investable Market) et de pays émergents (indice MSCI Emerging Markets) ont enregistré des progressions à deux chiffres. Durant l'année sous revue, le SPI (Swiss Performance Index) est passé de 9858 à quelque 12 837 points, soit un rendement supérieur à 30 %. Les valeurs immobilières ont elles aussi enregistré une hausse significative. L'indice de référence immobilier Nest (indice immobilier KGAST et indice SIX Real Estate Funds Broad) présentait une hausse supérieure à 8 %. Les emprunts suisses et internationaux (SBI Total AAA-BBB et indice Bloomberg Barclays Global Aggregate) ont eux aussi réalisé une bonne performance. Mais il n'en a pas été de même pour le reste des placements alternatifs. Les placements de la catégorie Infrastructure (indice FTSE Global Core Infrastructure TR) ont augmenté de quelque 25 % et ceux de la catégorie Private Equity (LPX 50) de plus de 40 %. Leur valeur dépend toutefois fortement de la méthode d'évaluation. Les liquidités (FTSE Eurodeposit à 3 mois), les obligations catastrophe titrisées ou les « Insurance Linked Securities » (indice Eureka-hedge ILS Advisers) sont les seules catégories de placement ayant enregistré une évolution négative. Les liquidités ont sous-performé tout au long de l'année en raison des taux négatifs, et les titres assurantiers en raison des conditions météorologiques extrêmes.

Les actions ont été le moteur de l'année boursière 2019. Les investissements ont principalement été faits dans les actions et l'immobilier. La forte demande a suscité une hausse des prix continue durant toute l'année, ce qui a engendré d'importantes réévaluations.

#### **Faibles attentes et fortes hausses des cours**

Les attentes pour 2019 étaient plutôt faibles en raison de l'évolution négative des marchés fin 2018. Les incertitudes politiques dues au conflit commercial sino-américain, au brexit ou encore à une probable hausse des taux par la FED ont fortement pesé sur le moral des investisseurs. Mais au début 2019, l'évolution positive des marchés a créé la surprise. Après un mois déjà, le S & P 500 (indice des 500 sociétés anonymes américaines les plus importantes) s'est rétabli et fait un bond de presque 8 % (SPI 6,7 %). La reprise s'est maintenue durant la quasi-totalité du premier semestre, et le S & P 500 a atteint un pic de plus de 2900 points, soit un rendement supérieur à 15 %.

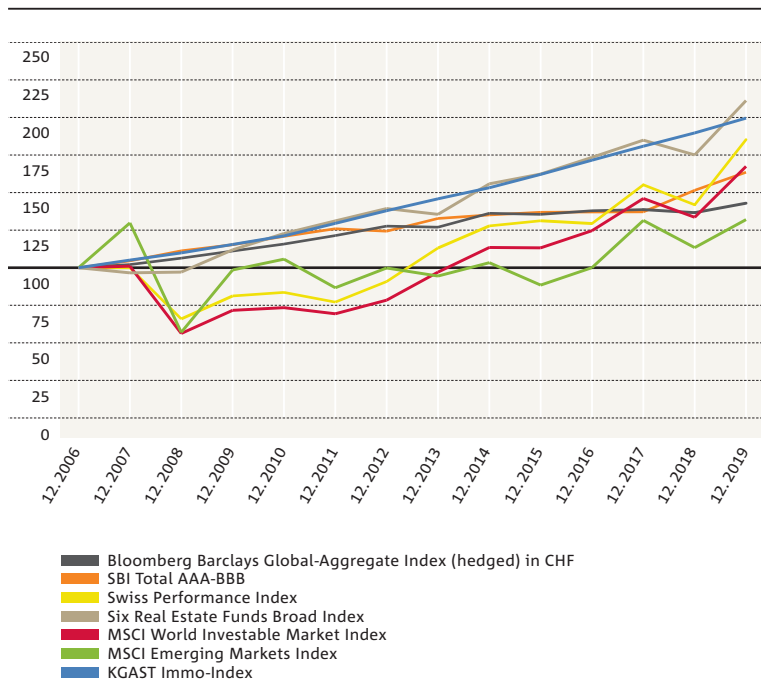
Mais la croissance rapide sur les marchés américains a connu une fin abrupte en milieu d'année. Le conflit entre les États-Unis et la Chine s'est aggravé. À la mi-mai, la Chine a imposé les premières sanctions douanières sur les produits américains. Cette mesure a déstabilisé les marchés américains et pesé sur la conjoncture européenne.

#### **Baisses de taux inattendues**

Après une baisse à court terme jusqu'à 7 % en milieu d'année, les marchés boursiers sont remontés pour atteindre rapidement de nouveaux records. Mais les marchés ont toutefois connu un nouveau tassement rapide dû au conflit commercial persistant et à la confrontation entre les États-Unis et l'Iran. À partir de ce moment, la situation s'est stabilisée. Aucune nouvelle sanction douanière n'a été prononcée. Le brexit a été repoussé, et la FED a créé la surprise en baissant ses taux. Les taux directeurs ont été baissés de 0,75 point de pourcentage au total en trois étapes. Dans les pays émergents, d'autres banques centrales ont



### Indice de rendement total (28.12.2006 = 100)



suivi. Les dernières craintes concernant un recul de la croissance provoqué par les banques centrales ont disparu. À la suite, les marchés des actions ont connu une hausse pratiquement ininterrompue jusqu'à la fin de l'année et atteint de nouveaux records. Les emprunts ont aussi profité de la baisse des taux, et plus particulièrement les obligations en monnaies étrangères.

À partir de la mi-année, le dollar américain s'est fortement apprécié par rapport à l'euro. Les incertitudes politiques ont poussé les investisseurs à se réfugier dans des valeurs sûres comme le franc ou le yen qui se sont ainsi appréciées par rapport à l'euro et au dollar américain.

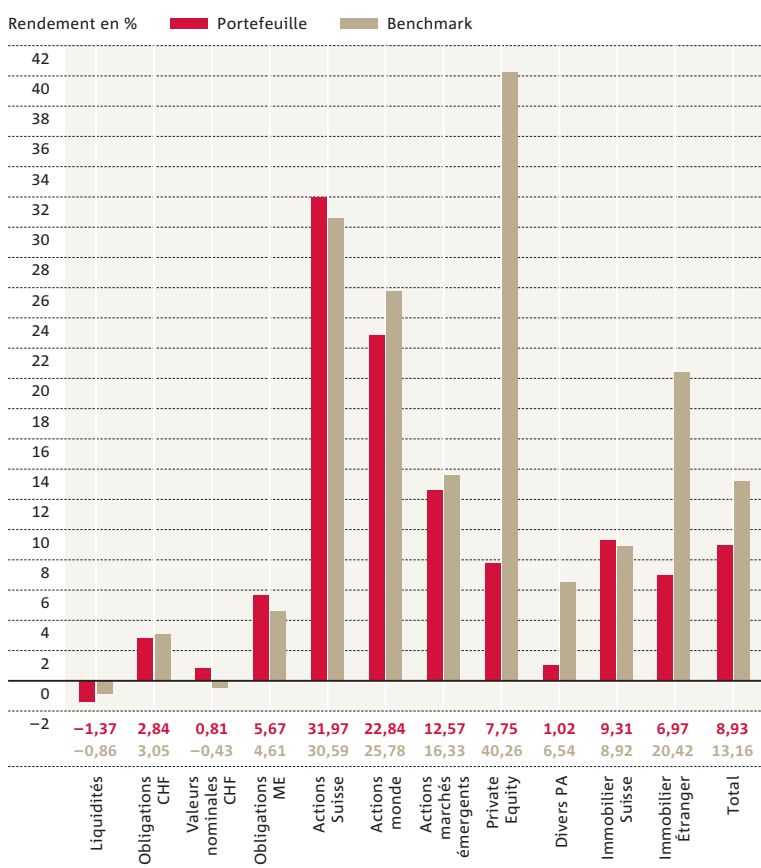
### Perspectives et attentes

La faiblesse des taux favorise la circulation d'importants flux de capitaux « bon marché » qui sont souvent placés dans des actions et des biens immobiliers. En raison du coronavirus qui affaiblit l'économie, les perspectives sont actuellement négatives et aussi très incertaines. Le confinement est de rigueur, les commerces de produits non alimentaires, les restaurants, les bars, les lieux de loisirs et les écoles sont fermés, d'où un fort recul de la demande. Mais un problème pourrait aussi apparaître du côté de l'offre. Des dizaines de millions de personnes ne sont actuellement plus au travail, les chaînes d'approvisionnement sont en rupture de flux, les frontières se ferment et le commerce mondial connaît un fort recul.

Les effets des mesures appliquées par la plupart des États pour combattre le coronavirus sont confuses en raison de la nouveauté de la situation. Les conséquences sur les économies nationales, régionales et mondiale sont donc imprévisibles, même si les nations et les banques centrales déploient des efforts exceptionnels. Des dangers comme la combinaison d'une inflation et d'un recul de la croissance (stagflation) existent.

L'évolution des marchés boursiers reste aujourd'hui incertaine. Dans la situation actuelle, il est important de surveiller le marché en permanence et de poursuivre sa stratégie.

### Rendements des catégories de placement 2019 (point de vue économique)



## Rétrospective 2019

### L'année de placement 2019 chez Nest

2019 est la deuxième meilleure année de placement de la décennie pour Nest. C'est aussi grâce à la bonne évolution des placements que le capital investi a pour la première fois dépassé la barre des 3 milliards. Le degré de couverture et les réserves de fluctuation de valeurs ont encore augmenté et nous avons pu étendre notre strict concept de durabilité à d'autres portefeuilles.

En début d'année, les attentes étaient faibles. Les hausses de cours massives ont donc créé la surprise. Malgré les incertitudes politiques, ni le conflit commercial sino-américain, ni le brexit n'ont pesé durablement sur le climat boursier. À la fin de l'année, Nest enregistrait un rendement d'environ 9 % sur ses immobilisations. Le rendement sans couverture de change aurait été de 9,25 %. La politique monétaire expansive des banques centrales en Europe et aux États-Unis a largement contribué à doper le moral des investisseurs.

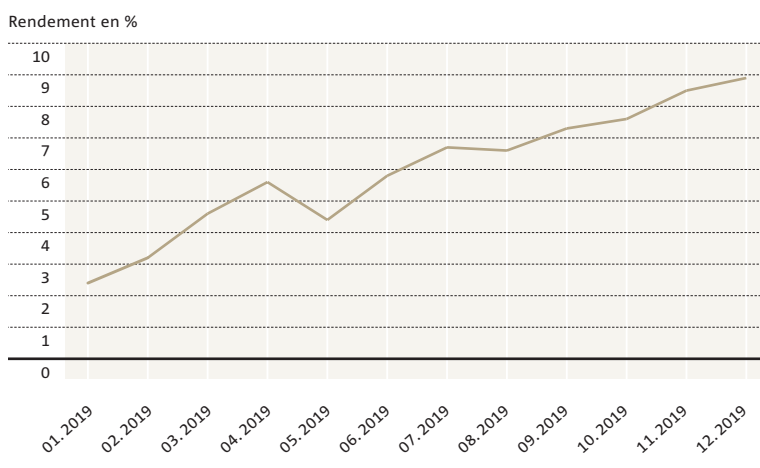
Nest enregistre un rendement inférieur à celui de l'indice Credit Suisse des caisses de pensions. Cela est principalement imputable à la part élevée de placements alternatifs en portefeuille et à la stratégie plus défensive appliquée aux actions. Avec une telle stratégie, le portefeuille a moins profité des énormes hausses de cours. En revanche, cette stratégie s'avère positive lors des phases de faiblesse sur les marchés. Malgré une performance un peu plus basse en 2019, le rendement annuel moyen reste cependant bien supérieur à celui de l'indice des caisses de pensions depuis 2010.

La valeur de toutes les catégories de placement a augmenté, excepté pour les liquidités et des titres assurantiels (Insurance Linked Securities «ILS»). Les actions ont fortement performé, notamment les actions Suisse, avec un rendement de près de 32 %. Les biens immobiliers détenus directement en Suisse affichent également une bonne performance, tout comme les placements immobiliers indirects, à l'étranger et en Suisse.

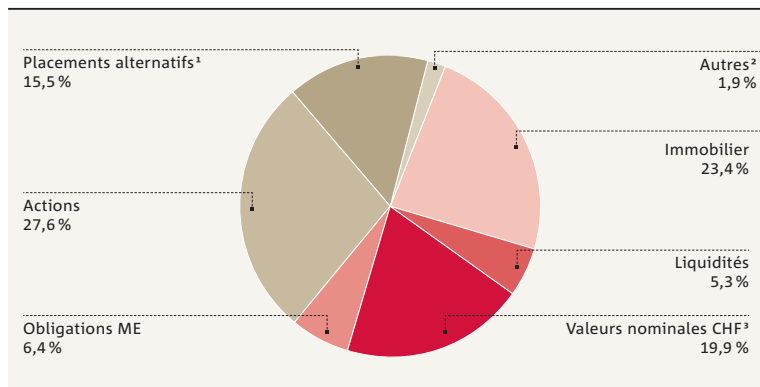
La Commission de placement a dû relever de nombreux défis en 2019. Les variations des cours boursiers ont nécessité de nombreuses décisions tactiques. En effet, les prix élevés compliquent la recherche d'investissements qui pourraient avoir des rendements durables et conformes au marché à long terme. Parallèlement, nous avons étendu et amélioré l'implantation de nos principes de durabilité. Nous avons commencé à définir des critères de durabilité encore plus stricts pour divers mandats, à élaborer un concept de développement durable formel et à améliorer la transparence de notre communication avec les destinataires (p. ex. remaniement des contenus de la page Internet).

La structure de la fortune n'a pas beaucoup changé. Les liquidités ont été diminuées en faveur des valeurs nominales, ceci en raison des taux négatifs.

#### Évolution du rendement global en 2019



### Structure de la fortune (point de vue OPP2)



<sup>1</sup> Private Equity, infrastructure, Insurance Linked, Private Debt

<sup>2</sup> Créance diverses, Mobilier

<sup>3</sup> Obligations, hypothèques, prêts

Suite aux hausses des cours et aux ajustements stratégiques, la part en actions était plus élevée qu'en 2018. Les placements alternatifs représentent toujours 15 % de la fortune.

### Valeurs nominales

Les valeurs nominales sont des créances envers des débiteurs (émetteurs), réparties en valeurs nominales en CHF (obligations CHF, hypothèques et prêts) et en obligations en monnaies étrangères. Les émetteurs peuvent être des États, des institutions proches de l'État ou des entreprises.

Les obligations CHF sont des emprunts émis en CHF en Suisse. Les émetteurs sont des institutions suisses pour la plus grande part. Suite à la baisse des taux, les obligations CHF ont obtenu un rendement de 2,8 %, ce qui est légèrement inférieur au rendement de l'indice de référence (indice Swiss Bond AAA-BBB à 3,1 %). La haute qualité des émetteurs d'obligations CHF est une priorité, car elle permet de minimiser les pertes suite à des défaillances. Le portefeuille présente une note de solvabilité de AA-. Il est géré activement par les deux gestionnaires de fortune Pictet et Vontobel. La sélection de titres opérée par ces deux gestionnaires a contribué au rendement négatif. Les hypothèques et les prêts incluent des crédits directement octroyés et des placements indirects (placements collectifs). Les crédits directs sont principalement accordés à des particuliers pour le financement de la propriété du logement à usage propre et à des coopératives d'habitation en collaboration avec la Banque Alternative Suisse.

Les obligations en monnaies étrangères (ME) sont gérées par Vontobel. Les obligations d'entreprises sont privilégiées par rapport aux obligations d'État en raison des exigences dans le cadre du développement durable. Le rendement de 5,7 % obtenu est supérieur à l'indice de référence qui s'établit à 4,6 %. Le facteur principal est ici l'augmentation de l'allocation en obligations d'entreprises, celles-ci ayant profité du boom des actions. Les investissements dans des obligations ME d'émetteurs sélectionnés de pays émergents via un placement collectif durable de la Syd-Bank représentent environ 15 %. Leur rendement a dépassé les 10 %, mais est encore resté à 1,5 point de pourcentage sous le benchmark.

### Actions

La catégorie de placement Actions est constituée des actions Suisse, étranger et marchés émergents. Toutes ont pris de la valeur. Le rendement des actions Suisse s'est établi à 32,0 %, ce qui est légèrement supérieur à l'indice de référence (SPI: 30,6 %). Ceci même si nous n'avons pas investi dans Nestlé en raison de la stricte notation de durabilité, alors que son action a progressé de 30 %. Les actions étranger ont obtenu

Chiffres-clés	Rendement	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
<b>Valeurs nominales</b>		<b>830,5</b>	<b>26,3 %</b>
<b>Catégories de placement</b>			
Obligations en CHF	2,8 %	548,7	17,3 %
Prêts et hypothèques	0,8 %	80,6	2,6 %
Obligations monnaies étrangères (ME)	5,7 %	201,2	6,4 %
<b>Positions principales</b>			
<b>Obligations en CHF</b>		<b>548,7</b>	
0,500 %	Swiss Confederation Bond 2030	7,5	1,4 %
3,500 %	Swiss Confederation Bond 2033	6,3	1,1 %
1,500 %	Swiss Confederation Bond 2042	4,2	0,8 %
Centrale des lettres de gage			
0,100 %	Banques Cantonales Suisse 2031	4,0	0,7 %
0,000 %	Swiss Confederation Bond 2029	3,6	0,7 %
<b>Hypothèques &amp; prêts</b>		<b>80,6</b>	
Financements directs		29,3	36,4 %
CSA Fonds hypothèques		51,3	63,6 %
<b>Obligations monnaies étrangères (ME)</b>		<b>201,2</b>	
4,875 %	European Investment Bank 2036	11,7	5,8 %
Treasury Bills			
2,700 %	Kingdom of Spain 2048	6,6	3,3 %
1,500 %	Bds Italian Republic 2025	4,5	2,2 %
4,000 %	BPCE SA 2024	4,1	2,0 %
Treasury Bills			
5,500 %	Kingdom of Belgium	3,9	1,9 %

nu un rendement de quelque 23 %, mais Nest est à 3 points de pourcentage en-dessous de l'indice de référence (25,9%). La sous-performance est due à l'approche défensive du portefeuille et à la sélection des titres de nos gestionnaires de fortune. Le portefeuille est géré via quatre mandats différents. La majorité est gérée par Pictet (Core), alors que les mandats de State Street, Amundi et Dimensional sont des compléments (satellites). Trois de ces mandats n'ont pas surperformé le benchmark en raison de leur approche défensive. Cette approche est toutefois positive pour les rendements lorsque les marchés sont baissiers, comme cela a été constaté en 2018. Les deux gestionnaires de fortune en charge des actions marchés émergents ont obtenu un rendement de 12,6 %, soit 3,8 points de pourcentage sous l'indice de référence.

### Placements alternatifs

Les placements alternatifs sont exposés à des risques de liquidité et de valorisation supérieurs à ceux des placements traditionnels. Ils présentent les avantages d'une large diversification et de l'accès à de nouvelles sources de rendement. Les investissements sont principalement réalisés sous forme collective et subdivisés en Private Equity et divers placements. La catégorie «Private Equity» investit dans des sociétés non cotées en bourse. La catégorie «Divers» investit dans des titres assurantiel (Insurance Linked Securities), la dette privée et les infrastructures. Les «Insurance Linked Securities» sont des titres émis par de grandes assurances qui permettent de transférer des risques majeurs (p. ex. ouragans) à des investisseurs en échange d'une prime de risque. «Private Debt» est constituée de crédits accordés aux entreprises. Les Infrastructures sont essentiellement des investissements dans des projets et des entreprises sur les thèmes de l'énergie propre et de l'efficacité énergétique. Ce ciblage dans le domaine des Infrastructures correspond à nos strictes exigences en matière de développement durable. Nous excluons ainsi les placements dans des autoroutes ou des aéroports.

Les rendements de la catégorie Private Equity (env. 7,8%) sont dus aux investissements dans des programmes Private Equity ainsi qu'aux participations stratégiques comme dans PKRück. Notre programme d'investissement visant à soutenir les jeunes entreprises suisses est passé à env. CHF 13 millions depuis 2017. En début d'année, nous avons entre autres investi dans une entreprise suisse qui produit de la nourriture bio pour bébés. Les catégories de «Divers» ont connu des évolutions différentes. Infrastructures et Private debt obtiennent un rendement positif (resp. 4,2% et 1,5%) alors que celui de la catégorie Insurance Linked Securities est négatif (-0,5%) en raison de l'accroissement des phénomènes climatiques extrêmes.

Chiffres-clés	Rendement	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
<b>Actions</b>		<b>875,3</b>	<b>27,6%</b>
<b>Catégories de placement</b>			
Actions Suisse	32,0%	157,7	5,0%
Actions Étranger	22,8%	540,3	17,0%
Actions Emerging Markets	12,6%	177,2	5,6%
<b>Positions principales</b>			
<b>Actions Suisse</b>		<b>157,7</b>	
Novartis		25,0	15,9%
Roche		24,8	15,7%
Zurich Insurance Group AG		8,1	5,1%
UBS Group		6,2	3,9%
LafargeHolcim		5,4	3,4%
<b>Actions Étranger</b>		<b>540,3</b>	
Merck & Co Inc.		5,4	1,0%
Procter & Gamble Co		4,9	0,9%
Novo Nordisk A/S		4,8	0,9%
Amgen Inc.		4,7	0,9%
TJX Companies Inc.		4,7	0,9%
<b>Actions Emerging Markets</b>		<b>177,2</b>	
Samsung Electronic Co Ltd.		9,8	5,5%
China Construction Bank		8,1	4,6%
China Mobile Ltd.		7,4	4,2%
Taiwan Semiconductor Manufac		6,8	3,8%
SK Hynics Inc.		6,0	3,4%

Chiffres-clés	Rendement	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
<b>Placements alternatifs</b>		<b>492,3</b>	<b>15,5%</b>
<b>Catégories de placement</b>			
Private Equity	7,8%	210,7	6,6%
Divers	1,1%	281,5	8,9%
<b>Positions principales</b>			
<b>Private Equity Suisse et Étranger</b>		<b>210,7</b>	
PKRück AG		16,2	7,7%
ResponsAbility Participations AG		12,6	6,0%
PG Emerging Markets 2011 LP		10,7	5,1%
PG Direct Equity 2016 LP		9,9	4,7%
PG Direct Investments 2012 LP Inc.		9,2	4,4%
<b>Divers placements alternatifs</b>		<b>281,5</b>	
ILS Elementum Rothenthurm Fund LTD		32,6	11,6%
ILS LGT ILO Fund		29,2	10,4%
ILS Schroder ALL-ILS Fund Ltd.		24,8	8,8%
ILS Leadenhall Cimetta Fund		20,9	7,4%
ILS Leadenhall Life Fund		18,3	6,5%

Chiffres-clés	Rendement	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
<b>Immobilier</b>		<b>741,2</b>	<b>23,4%</b>
<b>Catégories de placement</b>			
Immobilier Suisse	9,3%	678,3	21,4%
dont direct	6,7%	540,7	17,1%
dont indirect	16,9%	137,6	4,3%
Immobilier Étranger (indirect)	7,0%	62,9	2,0%
<b>Positions principales</b>			
<b>Suisse direct</b>		<b>540,7</b>	
Conzett-Huber-Areal Zürich		55,3	10,2%
Ceres Living Pratteln		40,5	7,5%
Campus Brugg-Windisch		30,8	5,7%
Pfarrhausstrasse Embrach		26,3	4,9%
«Balance» Bülach		24,5	4,5%
<b>Suisse indirect</b>		<b>137,6</b>	
LogisSuisse AG		38,0	27,6%
UBS Property «Sima»		17,8	12,9%
FIR Fonds Immobilier Romand		9,0	6,5%
Patrimonium		8,3	6,0%
Realstone		7,7	5,6%
<b>Étranger (indirect)</b>		<b>62,9</b>	
CS Real Estate Fund International		42,6	67,7%
AFIAA Global Fund		20,3	32,3%

## Immobilier

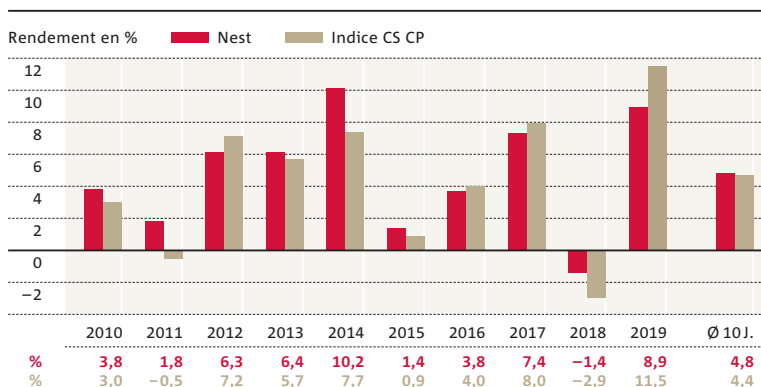
Le portefeuille immobilier est principalement constitué d'immeubles en Suisse (placements directs et indirects). Il est complété par un investissement immobilier mondial via un placement collectif. En 2019, un gain de CHF 1,5 million environ a été réalisé sur la vente d'un immeuble. La valeur vénale des biens immobiliers et des sept bâtiments en phase de planification ou de construction se montait à CHF 541 millions. Les immeubles se trouvent à des endroits attractifs. Il s'agit principalement de construction d'appartements. Un rendement net de 6,7% a été réalisé sur ce portefeuille. Le volume du portefeuille de placements immobiliers indirects est composé principalement de fonds et de fondations de placement. Le rendement de 16,9% est dû aux gains importants réalisés sur les cours des actions. Les investissements dans l'immobilier mondial ont aussi pris de la valeur (7%).

## Rendements à long terme

Le rendement de 8,9% obtenu cette année a largement compensé les rendements négatifs de l'année précédente. Le rendement annualisé de ces dix dernières années est de 4,8%. Cette valeur est inférieure à celle de l'année précédente car l'année 2009, jugée supérieure à cette année par les investisseurs, n'est plus prise en compte dans le calcul. Pour autant, le rendement reste nettement au-dessus de celui de l'indice CS des caisses de pensions de plus d'un milliard d'actifs sous gestion (4,4%).

Notre politique en matière de développement durable est stricte depuis la création de Nest. Tous les placements sont examinés en fonction de critères écologiques et sociaux durables. C'est aussi pourquoi l'univers de placement est parfois très limité. Ainsi, environ 62% des titres Actions ne répondent pas à l'approche de Nest en matière de durabilité et sont donc exclus. Nos résultats de ces dernières années montrent que l'investissement durable n'a pas nécessairement de conséquences négatives sur les rendements.

## Rendement sur les 10 dernières années



# Comptes annuels 2019

## Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de fondation de  
Nest Fondation collective, 8004 Zurich

TRIGEMA   
Treuhand Wirtschaftsprüfung Steuern

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Nest Fondation collective, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'expert en matière de prévoyance professionnelle

Le Conseil de fondation désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert en matière de prévoyance professionnelle. Ce dernier examine périodiquement si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels se calculent sur la base du rapport actuel de l'expert en matière de prévoyance professionnelle au sens de l'art. 52e al. 1 LPP en relation avec l'art. 48 OPP2.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées

Annexe: Comptes annuels comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe (le texte allemand fait foi)

ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

### Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (art. 52b LPP) et d'indépendance (art. 34 OPP2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 52c al. 1 LPP et 35 OPP2. Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements.

### Nous avons vérifié

- si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- si les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales;
- si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.  
TRIGEMA AG



S. Wüest  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



G. Gasparini  
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 23 juin 2020

# Comptes annuels 2019

## Bilan au 31 décembre 2019

### Actif

	Annexe	2019 CHF	2018 CHF
Liquidités		168 514 363.55	214 307 981.86
Créances sur cotisations de primes		23 610 906.09	28 405 980.81
Autres créances	7.1	33 006 941.48	8 830 792.80
Prêts obligataires et autres placements financiers		942 479 464.92	811 523 943.15
Prêts garantis par gages immobiliers		74 525 296.10	75 626 595.35
Autres prêts		96 357.70	197 160.00
Immeubles et parts de fonds de valeurs immobilières	6.3.1	778 114 039.62	679 517 961.17
Actions et titres similaires ou participations		1 128 021 634.15	872 128 481.23
Placements auprès des employeurs	6.3	16 082 590.00	15 429 770.00
Mobilier et informatique		1 736 742.00	1 891 526.00
<b>Placements</b>	<b>6.3</b>	<b>3 166 188 335.61</b>	<b>2 707 860 192.37</b>
<b>Compte de régularisation actif</b>		<b>716 139.73</b>	<b>3 424 925.36</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>3 166 904 475.34</b>	<b>2 711 285 117.73</b>

### Passif

	Annexe	2019 CHF	2018 CHF
Prestations de libre passage et rentes		48 783 292.84	39 169 033.03
Autres dettes	7.2	15 464 299.46	9 614 195.43
<b>Dettes</b>		<b>64 247 592.30</b>	<b>48 783 228.46</b>
<b>Compte de régularisation passif</b>		<b>2 583 549.32</b>	<b>4 854 914.74</b>
<b>Réserve de contributions de l'employeur/ fonds divers</b>	<b>6.7</b>	<b>25 088 190.83</b>	<b>24 593 733.09</b>
<b>Provisions non techniques</b>	<b>3.4</b>	<b>13 880 000.00</b>	<b>45 000.00</b>
Capital de prévoyance personnes assurées actives	5.2	1 962 872 296.75	1 808 866 919.20
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	5.4	679 491 420.00	569 987 226.00
Provisions techniques	5.7	125 335 300.00	52 569 300.00
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>		<b>2 767 699 016.75</b>	<b>2 431 423 445.20</b>
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>6.2</b>	<b>293 406 126.14</b>	<b>201 584 796.24</b>
<b>Fonds libres</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total du passif</b>		<b>3 166 904 475.34</b>	<b>2 711 285 117.73</b>

# Comptes annuels 2019

## Compte d'exploitation 2019

	Annexe	2019 CHF	2018 CHF
Cotisations des employé-e-s		73 863 735.50	68 521 485.79
Cotisations de l'employeur		89 810 792.40	83 378 422.01
Prélèvement des réserves de contributions pour le financement de contributions		-5 038 576.20	-4 752 069.63
Primes uniques et rachats		21 250 020.00	19 070 537.70
Apports dans la réserve de contributions (RC) de l'employeur/fonds divers		5 544 409.94	3 728 503.70
Subsides du fonds de garantie		1 430 534.64	1 530 553.32
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>		<b>186 860 916.28</b>	<b>171 477 432.89</b>
Apports de libre passage		224 135 939.00	217 372 227.40
Remboursement de versements anticipés EPL/divorce		6 600 477.60	5 407 779.30
<b>Prestations d'entrée</b>		<b>230 736 416.60</b>	<b>222 780 006.70</b>
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>		<b>417 597 332.88</b>	<b>394 257 439.59</b>
Rentes de vieillesse		-28 031 557.65	-24 619 986.65
Rentes de survivant-e-s		-2 125 895.70	-2 003 275.95
Rentes d'invalidité		-4 171 482.60	-4 012 706.50
Prestations en capital à la retraite		-25 454 191.95	-13 193 348.95
Prestations en capital au décès et à l'invalidité		-6 959 625.20	-2 820 542.45
<b>Prestations réglementaires</b>		<b>-66 742 753.10</b>	<b>-46 649 860.50</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie		-170 943 797.45	-171 258 624.38
Versements anticipés EPL/divorce		-6 507 884.50	-4 658 160.55
<b>Prestations de sortie</b>		<b>-177 451 681.95</b>	<b>-175 916 784.93</b>
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>		<b>-244 194 435.05</b>	<b>-222 566 645.43</b>
Constitution de capitaux de prévoyance personnes assurées actives		-390 320 034.15	-369 184 983.40
Constitution de capitaux de prévoyance bénéficiaires de rente		-97 659 907.60	-66 653 615.00
Constitution de provisions techniques		-49 126 546.00	-6 129 599.53
Rémunération du capital épargne		-35 703 672.50	-24 934 876.00
Constitution de réserves de contributions (RC)/fonds divers		-5 533 033.94	-3 728 503.70
<b>Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et RC</b>		<b>-578 343 194.19</b>	<b>-470 631 577.63</b>
Dissolution de capitaux de prévoyance personnes assurées actives		177 451 681.95	175 916 784.93
Dissolution de capitaux de prévoyance bénéficiaires de rente		85 072 516.12	77 408 960.20
Prélèvement des réserves de contributions pour le financement de contributions		5 038 576.20	4 752 069.63
<b>Dissolutions de capitaux de prévoyance, provisions techniques et RC</b>		<b>267 562 774.27</b>	<b>258 077 814.76</b>
Prestations d'assurance		13 030 019.10	14 294 858.10
<b>Produits de prestations d'assurance</b>		<b>13 030 019.10</b>	<b>14 294 858.10</b>
Primes d'assurance	5.1	-14 759 066.90	-14 039 840.70
Résultat du risque provenant de la réassurance		-2 976 476.00	-4 146 925.00
Cotisations au fonds de garantie		-1 050 557.02	-828 832.38
<b>Charges d'assurance</b>		<b>-18 786 099.92</b>	<b>-19 015 598.08</b>
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>		<b>-143 133 602.91</b>	<b>-45 583 708.69</b>



	Annexe	2019 CHF	2018 CHF
Résultat liquidités		- 641 882.68	- 878 498.03
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage		- 355 569.39	- 329 008.60
Résultat prêts obligataires et autres placements financiers		29 167 861.96	- 75 271 683.71
Résultat prêts garantis par gages immobiliers		722 173.50	719 644.55
Résultat autres prêts		23 664.52	12 468.80
Résultat immeubles et parts de fonds de valeurs immobilières		67 599 106.68	8 593 568.76
Résultat actions et titres similaires ou participations		167 424 993.15	40 929 428.78
Frais administratifs des placements	6.5	-20 572 775.02	-20 342 394.11
<b>Résultat net des placements</b>		<b>243 367 572.72</b>	<b>-46 566 473.56</b>
<b>Autres produits</b>		<b>1 824.49</b>	<b>50 398.73</b>
<b>Autres frais</b>		<b>-105 255.64</b>	<b>-62 087.84</b>
Frais d'administration		-4 829 806.69	-4 701 403.48
Frais de marketing et de publicité		-1 060 790.55	-1 127 722.99
Organe de révision et expert		-147 538.02	-82 835.08
Autorité de surveillance		-37 350.70	-38 874.15
Activités de courtage		-2 233 722.80	-1 784 686.45
Frais d'administration		-8 309 208.76	-7 735 522.15
<b>Résultat avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>		<b>91 821 329.90</b>	<b>-99 897 393.51</b>
<b>Modification de la réserve de fluctuation de valeurs*</b>	6.2	<b>-91 821 329.90</b>	<b>99 897 393.51</b>
<b>Résultat du compte d'exploitation</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

\* Modification négative = augmentation.

## La crise du coronavirus fait ressortir sans ménagement le besoin de réformer la prévoyance.

L'un des événements les plus marquants durant l'exercice 2019 de Nest Fondation collective a été le changement de génération au niveau de la direction. La nouvelle équipe s'est attelée aux tâches les plus importantes de manière successive et avance à un bon rythme. Elle ne se laisse pas freiner par la situation actuelle, même si le coronavirus paralyse la Suisse depuis mars. Nous nous sommes entretenus avec Thorsten Buchert, Diego Liechti et Christine Holstein.

**Au moment où nous parlons, la vie en Suisse est affectée par l'épidémie de Covid-19. Qu'en est-il pour Nest Fondation collective s'agissant des processus internes quotidiens et en tant que caisse de pensions? Nest ressent-elle l'impact économique subi par les entreprises affiliées?**

**Thorsten Buchert** Suite à la décision du Conseil fédéral de renforcer les mesures pour combattre la pandémie, une grande majorité de notre personnel est passée en télétravail en l'espace de quelques jours. Seules quelques personnes sont régulièrement au bureau ainsi qu'un des membres de la direction, à tour de rôle. Les processus ont été adaptés à la situation. Nous avons par exemple dû trouver un système pour la signature des documents. Mais les relations interpersonnelles manquent au quotidien.

**Christine Holstein** Nous ne ressentons pas de gros impact économique pour le moment. Certains clients nous demandent comment procéder dans le cadre des réductions salariales. Le nombre de demandes de prolongation des délais de paiement risque d'augmenter après l'envoi des factures pour le premier trimestre.

L'équipe de vente reçoit toujours beaucoup de demandes de clients potentiels et conclut de nombreux contrats avec des entreprises nouvellement créées.

**Cette situation intervient peu après le changement de génération au sein de la direction. La transition est-elle entravée par ces nouvelles difficultés ou est-ce, au contraire, un avantage?**

**Diego Liechti** En principe, devoir faire face à une crise rend plus fort. Nous nous sommes rapidement penchés sur les nombreuses possibilités d'amélioration et sur les problèmes existants. La crise n'y change rien. En revanche, cette situation nous oblige à augmenter et à améliorer la flexibilité ainsi que le savoir-faire pour effectuer la transition numérique en cours. Cela nous sera utile par la suite également.


**Christine Holstein** Faire passer la majorité du personnel en télétravail d'un jour à l'autre est un grand défi, aussi parce que le fait de travailler chez soi n'a jamais vraiment été abordé auparavant. Mais c'est aussi l'opportunité de faire des découvertes, comme la vidéoconférence, ou de réexaminer et d'optimiser les processus. L'esprit d'équipe gagne en importance.

**L'une des nouveautés au niveau directorial est la gestion désormais exercée par trois personnes. Comment avez-vous vécu les premiers mois? Avez-vous trouvé un consensus?**

**Thorsten Buchert** Nous n'avons eu que deux mois pour faire connaissance et mettre les choses en place. Mais nous avons constaté que nous poursuivions les mêmes objectifs. Nous savons tous les trois ce que nous voulons atteindre avec Nest et sommes d'accord sur les étapes nécessaires. La situation actuelle ne change rien de déterminant dans le fonctionnement de la direction.

**Diego Liechti** Nous avons de très bons rapports, et nos points de vue sont très similaires sans être forcément identiques. Les décisions et les demandes importantes au Conseil de fondation sont discutées en détail. Nous avons des spécificités complémentaires et des points forts différents. Nous pouvons donc faire face à toute éventualité avec cette direction exercée en triumvirat.

**Christine Holstein** Nous nous sommes rencontrés une première fois à l'automne dernier pour définir les tâches les plus importantes. Une base commune a ainsi été posée. Nos parcours et nos caractères différents se complètent bien. C'est un gros avantage pour la gestion de Nest.



**Thorsten Buchert**  
Président de la direction

**Les réflexions sur l'avenir de Nest Fondation collective sont éventuellement passées au second plan, mais elles seront à nouveau d'actualité après la crise. Quelle voie allons-nous suivre?**

**Thorsten Buchert** Le but principal de Nest a toujours été de pouvoir verser des rentes de vieillesse «décentes» aux personnes assurées. Rien ne change ici. Mais les pertes dues au taux de conversion trop élevé ne sont financièrement plus supportables et freinent le développement durable. Le taux de conversion sera encore et plus fortement diminué que jusqu'à présent. Ceci est important pour la stabilité de la fondation et correspond aussi au système de capitalisation de la LPP.

**Christine Holstein** Notre profil doit être affermi s'agissant de la durabilité et de l'éthique et communiqué au public. Un atelier sur ce thème aurait dû avoir lieu fin mars avec le Conseil de fondation. Il a été reporté à l'automne en raison de la crise du coronavirus. La numérisation des processus doit être poursuivie. Avec l'automatisation des travaux routiniers et l'amélioration du système d'offres, les collaboratrices et collaborateurs auront plus de temps pour le conseil.

**Diego Liechti** Nous sommes à un bon niveau, mais nous voulons encore nous améliorer dans tous les domaines. Que ce soit dans le service à la clientèle ou dans l'optimisation des placements. Nous poursuivons plusieurs objectifs pour les placements. Nous devons continuer à appliquer systématiquement nos principes de durabilité stricts et les communiquer. Nous devons ensuite augmenter le potentiel de rendement et continuer à réduire les coûts.



**Diego Liechti**  
Directeur des placements

**Tout le monde parle du développement durable et toujours plus d'entreprises se remettent en question. Nest Fondation collective a toujours été une pionnière. Comme stagner c'est aussi reculer, elle risque de perdre ce statut. Comment y remédier?**

**Diego Liechti** Nest est une pionnière de l'investissement durable non seulement en Suisse, mais aussi au niveau mondial. Même si des caisses de pensions rattrapent leur retard actuellement, elles restent encore loin derrière nous. Un exemple: de nombreuses caisses n'excluent que quelques titres d'un univers de placement alors que nous excluons plus de la moitié des actions existantes sur des critères de durabilité. Mais nous avons aussi des failles. Nous y travaillons afin d'être encore en tête de peloton dans dix ans.

**Thorsten Buchert** Alors que d'autres investisseurs institutionnels découvrent peu à peu le développement durable et en font grand bruit dans les médias, nous avons aussi avancé dans ce domaine. À l'avenir, nous communiquerons aussi nos progrès au public. Nous avons déjà actualisé la partie placements sur notre site Internet.



**Christine Holstein**  
Directrice  
Prévoyance et  
Distribution

**De manière générale, les réformes du 2<sup>e</sup> pilier s'enlissent. Quel impact la crise du coronavirus pourrait-elle avoir dans ce domaine? Peut-elle susciter des changements?**

**Christine Holstein** La crise montre sans ménagement toute la nécessité de réformer le 2<sup>e</sup> pilier, mais aussi que nous ne pouvons plus attendre. Le taux de conversion doit être baissé et adapté à l'espérance de vie ainsi qu'aux rendements des placements. Autrement, nous versons l'argent des personnes actives aux personnes retraitées.

**Diego Liechti** Notre système de rentes est bon en soi. Mais il doit devenir plus solide et plus résistant aux crises. Les points de départ sont discutés depuis des années, mais la crise met en évidence l'urgence des réformes comme la dépolitisation du taux de conversion, par exemple. Cela devrait être une pure valeur technique alignée en priorité sur l'espérance de vie et l'intérêt sans risque. C'est pourquoi les milieux politiques et économiques ainsi que la société doivent trouver une solution socialement acceptable. Ce processus devrait être accéléré par la crise actuelle. Le mot d'ordre devrait rester le même, à savoir qu'une crise nous renforce.

**Thorsten Buchert** Je crains que les politiques aient bien d'autres problèmes à résoudre après la crise plutôt que de s'atteler enfin à la réforme du 2<sup>e</sup> pilier. Ceci est bien entendu compréhensible, mais les problèmes demeureront après la crise.

L'interview a été menée par écrit.

## 1. Principes de base et organisation

### 1.1 Indications générales

#### Forme juridique et but

Nest Fondation collective a été créée le 3 mars 1983 et a son siège à Zurich. Elle a la forme juridique d'une fondation au sens de l'article 80 ss. CC.

La Fondation a pour but la prévoyance professionnelle pour les employées et employés des entreprises affiliées ainsi que de leurs survivantes et survivants par le versement de prestations de retraite, d'invalidité et de décès. Pour éviter les situations de détresse, elle prévoit aussi des prestations facultatives. Chaque entreprise affiliée forme une institution de prévoyance disposant de son propre règlement des prestations.

#### Enregistrement LPP et fonds de garantie

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de Zurich est responsable de Nest Fondation collective. Celle-ci intervient au niveau de l'application de la loi (LPP) et des ordonnances et édicte, si nécessaire, les directives correspondantes.

La Fondation est inscrite pour la réalisation de la prévoyance obligatoire conformément à la LPP dans le registre de la prévoyance professionnelle sous le numéro ZH.1430. Elle paie des cotisations au fonds de garantie LPP.

#### Acte de fondation et règlements

Acte de fondation	Sept. 14
Règlement intérieur	Oct. 14
Règlement de prévoyance	Nov. 17
Règlement relatif aux provisions	Déc. 19
Règlement de liquidation partielle et totale	Janv. 12
Règlement sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle (EPL)	Janv. 13
Directives sur le versement de prestations discrétionnaires	Janv. 12
Règlement de placement	Janv. 20

#### Organes

Les organes de la Fondation sont l'Assemblée des délégué-e-s (AD), les Commissions de prévoyance du personnel (CPP) des institutions de prévoyance ainsi que le Conseil de fondation (CF). L'Assemblée des délégué-e-s est composée de représentantes et représentants des institutions de prévoyance en fonction des sommes salariales assurées. Elle élit le Conseil de fondation. Le Conseil de fondation dirige la Fondation et la représente à l'extérieur. Il décide des modifications du règlement de prestations qui concernent la Fondation dans son ensemble ainsi que des modifications de l'organisation de la Fondation et les remet si possible à l'AD, pour consultation. En outre, il est responsable des modifications du règlement de placement.

Les CPP sont responsables des dispositions réglementaires et de leur application au niveau des institutions de prévoyance. Le CF et les CPP sont constitués de manière paritaire.

#### Membres du Conseil de fondation/ Droit à la signature

Felix Pfeifer (RE), dipl. nat. ETH, *Président du Conseil de fondation (jusqu'au 12 septembre 2019)*

Jeannette Leuch (RE), EMBA, partenaire *Invalue AG, Saint-Gall, (Présidente du Conseil de fondation depuis novembre 2019)*

Peter Beriger (RE), D<sup>r</sup> ès sciences économiques *(Membre du Conseil de fondation depuis octobre 2019)*

Marcel Brenn (RP), licencié en droit

Stefan Dobler (RE), comptable avec brevet fédéral *Bauquip AG, Spreitenbach*

Mauro Vignali (RP), lic. phil I *Vignali Management Development AG, Zurich*

Beatrice Zwicky (RE), licenciée en sciences économiques *Conseil d'entreprise, Zollikon*

Dina Raewel (RP), licenciée en droit LL. M. *Raewel Advokatur, Zurich*

Christoph Curtius (RP), lic. oec. HSG *PKRück AG, Vaduz*

(RE) Représentant-e des employeurs-euses  
(RP) Représentant-e du personnel

Droit à la signature des membres du Conseil de fondation: collectivement à deux

#### Organe de révision, Trigema AG, Zurich

#### Expert en prévoyance professionnelle

Christoph Furrer, expert en caisse de pension dipl. *DEPREZ Experten AG, Zurich*

#### Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS)

#### Direction

Peter Beriger, D<sup>r</sup> ès sciences économiques, (jusqu'au 31.10.2019)

Thorsten Buchert (depuis le 1.10.2019)

Président de la direction

D<sup>r</sup> Diego Liechti (depuis le 1.10.2019)

Membre de la direction

Christine Holstein (depuis le 1.1.2020)

Membre de la direction

#### Bureaux

Nest Sammelstiftung, Molkenstrasse 21, 8004 Zurich  
T 044 444 57 57, [www.nest-info.ch](http://www.nest-info.ch)

Nest Fondation collective, 10, rue de Berne  
1201 Genève, T 022 345 07 77, [www.nest-info.ch](http://www.nest-info.ch)

## 1.2 Entreprises affiliées

	2019	2018
Nombre d'entreprises au 1 <sup>er</sup> janvier	3 301	3 194
Nouvelles affiliations	312	264
Contrats dissous	122	157
dont résiliations	24	19
Nombre d'entreprises au 31 décembre	3 491	3 301

## 1.3 Nombre d'entreprises d'après le nombre d'assuré-e-s

Nombre d'assuré-e-s par entreprise	Nombre d'entreprises	Nombre d'assuré-e-s
1	1 238	1 238
2	621	1 242
3 à 5	719	2 701
6 à 10	469	3 539
11 à 20	233	3 333
21 à 50	132	4 067
51 à 100	54	3 763
plus de 100	25	4 179
Total	3 491	24 062

## 2. Personnes assurées actives et bénéficiaires de rente

### 2.1 Personnes assurées actives

	Hommes	Femmes	Total	Année précédente	Variation
1 <sup>er</sup> janvier 2019	11 156	11 070	22 226	21 018	5,7%
Entrées	2 932	3 471	6 403	5 722	11,9%
Sorties et cas d'invalidité*	1 983	2 228	4 211	4 221	-0,2%
Décès	11	4	15	16	-6,3%
Retraites	178	163	341	277	23,1%
Sorties, total	2 172	2 395	4 567	4 514	1,2%
État au 31 décembre 2019	11 916	12 146	24 062	22 226	8,3%
Assuré-e-s en 2019, y compris les sortant-e-s	14 088	14 541	28 629	26 740	7,1%

\* Une partie des cas d'invalidité ne peut pas encore être identifiée comme telle en raison des délais d'attente.

Les nombreuses entrées en 2019 sont surtout dues aux nouvelles affiliations de 312 entreprises.

La sortie d'entreprise la plus importante en 2019 a totalisé 49 personnes assurées. Les conditions selon l'art. 1 du règlement de liquidation partielle et totale n'ont ainsi pas été remplies, que ce soit au niveau de la Fondation ou de l'institution de prévoyance.

### 2.2 Bénéficiaires de rente

	Rentes de vieillesse	Rentes de partenaires	Rentes d'invalidité	Rentes d'enfants/d'orphelin	Total
Effectif au 1.1.2019	1 479	189	339	173	2 180
Entrées	184	24	54	23	285
Passage d'une rente d'invalidité à une rente de vieillesse	44	0	-44	0	0
Décès	-16	0	-4	0	-20
Droits à la rente éteints	0	-2	-3	-16	-21
Effectif au 1.1.2020	1 691	211	342	180	2 424

## 2.3 Autres indications statistiques

	2019 Nombre	2018 Nombre	2019 CHF	2018 CHF
Retraits pour la propriété du logement	75	50	4 526 902	2 570 776
Remboursements pour la propriété du logement	42	38	2 028 879	1 163 405
Transferts à la suite de divorce	40	49	1 980 983	2 087 385
Versements à la suite de divorce	49	30	4 571 598	4 244 374
Rachats	757	718	21 250 020	19 070 538
Nouvelles mises en gage	15	17		

## 3. Nature de l'application du but

### 3.1 Explication des plans de prévoyance

Les plans sont définis pour chaque institution de prévoyance. Il s'agit aussi bien de plans minimaux LPP que de solutions enveloppantes.

### 3.2 Financement/méthodes de financement

La répartition des primes entre le personnel et les employeurs peut être réglée à l'intérieur d'une institution de prévoyance. La part de l'employeur ne doit pas être inférieure à 50%.

### 3.3 Cotisations

	2019 CHF	2018 CHF
Primes d'épargne employeurs	75 322 773	70 069 820
dont réserves de contributions des employeurs	-4 159 726	-3 921 553
Primes d'épargne employé-e-s	61 343 950	56 988 910
<b>Total primes d'épargne</b>	<b>132 506 997</b>	<b>123 137 177</b>
Primes de risque employeurs	12 497 609	11 653 521
dont réserves de contributions des employeurs	-690 185	-652 205
Primes de risque employé-e-s	9 667 631	8 898 482
<b>Total primes de risque</b>	<b>21 475 054</b>	<b>19 899 798</b>
Cotisations aux frais d'administration employeur	3 416 276	3 186 040
dont réserves de contributions des employeurs	-188 665	-178 311
Cotisations aux frais d'administration employé-e-s	2 852 155	2 634 094
<b>Total cotisations aux frais d'administration</b>	<b>6 079 766</b>	<b>5 641 822</b>

### 3.4 Provisions non techniques

	2019 CHF	2018 CHF
Provisions non techniques	13 880 000	45 000
<b>Positions qu'elles comportent</b>		
Ajustement de valeurs Créances sur avoirs de primes	100 000	45 000
Impôts latents sur gains immobiliers	13 780 000	0

En outre, des impôts latents sur les gains immobiliers ont été pris en compte selon le principe de précaution pour les biens immobiliers en portefeuille. Une durée de détention de 10 ans a ici été prise en considération.

### 3.4.1 Ajustement de valeurs Créances sur avoirs de primes

	2019 CHF	2018 CHF
Contributions dues au 31 décembre ou avant, qui n'ont pas encore été payées à la fin mars	101 241	205 604
Procédure de sommation spécifique à la caisse	12 050	22 798
Employeurs mis en poursuite	71 794	4 143
Employeurs en faillite ou procédure de sursis concordataire	0	0
Prestations d'insolvabilité demandées auprès du fonds de garantie	17 397	178 663
Autres impayés (contrats de vente par acomptes, plans de paiement)	0	0
Nombre d'employeurs retardataires	22	14

Il existe une provision non technique de CHF 100 000 qui sert à combler les pertes subies par des entreprises affiliées devenues insolubles.

### 3.5 Compte courant des entreprises affiliées

	2019	2018
Versements anticipés	1 008 664	933 810
Nombre d'entreprises	258	81

### 3.6 Rémunération des comptes des institutions de prévoyance

	2019	2018
Compte courant	0,00 %	0,00 %
Réserves de contributions des employeurs	0,00 %	0,00 %

## 4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

### 4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon Swiss GAAP RPC 26

L'exercice de Nest Fondation collective se composant du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe a été établi selon la norme Swiss GAAP RPC 26, afin de présenter aux destinataires une situation correcte de la fortune, des finances et des gains correspondant aux conditions réelles.

### 4.2 Principes comptables et d'évaluation

La comptabilité, l'établissement du bilan et l'évaluation se font selon les dispositions du code des obligations (CO) et de la LPP (OPP2). La clôture de l'exercice se fait le 31 décembre de chaque année.

Pour établir les comptes annuels, les principes d'évaluation suivants sont appliqués:

Position	Évaluation
Liquidités, créances, prêt	Valeur nominale/valeur du cours
Titres	Valeur du cours
Immobilier	Valeur vénale évaluée par l'expert externe au moyen de la méthode DCF («Market-to-model»)
Private Equity, Infrastruktur, Insurance Linked Securities, Privat Debt	Valeur marchande ou valeur de marché selon le réviseur externe («Market-to-model»)
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	Les bases techniques VZ 2015 (table générationnelle) sont utilisées avec un taux d'intérêt technique de 1,75 %.

### 4.3 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Aucune modification n'a été opérée dans les principes d'évaluation. La présentation des comptes se fait selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

### 4.4 Évaluation de biens immobiliers

La valeur actuelle des biens immobiliers est déterminée par un expert externe selon la méthode DCF. L'expert est indépendant de Nest. Il est choisi par la Commission de placement. Le portefeuille immobilier a été évalué au 30 septembre 2019 par Wüest Partner AG. Le taux de capitalisation moyen est 3,64 % (nominal), compte tenu d'un renchérissement escompté de 0,50 %. Les flux de trésorerie sont pronostiqués spécifiquement à 10 ans. Ensuite, la valeur résiduelle sera définie sur la base d'une rente perpétuelle. Les impôts latents sur les gains immobiliers seront également pris en compte.

## 5. Risques actuariels/couverture des risques/degré de couverture

### 5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, il existe une réassurance congruente auprès de PKRück Lebensversicherungsgesellschaft für die betriebliche Vorsorge SA, à Vaduz, c'est-à-dire que les prestations réglementaires d'invalidité et de décès de Nest Fondation collective sont couvertes par la société PKRück. Les risques vieillesse, respectivement longévité, sont supportés par Nest Fondation collective elle-même.

	2019 CHF	2018 CHF
Primes de risque	9 157 569	8 664 626
Prime de risque pour excédent de somme	3 661 795	3 467 067
Prime de coûts	1 939 703	1 908 148
<b>Prime totale</b>	<b>14 759 067</b>	<b>14 039 841</b>

Durant l'exercice sous revue, Nest Fondation collective n'a reçu aucune part d'excédent de l'assurance.

### 5.2 Développement et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

	2019 CHF	2018 CHF
État des avoirs-épargne au 1 <sup>er</sup> janvier	1 808 866 919	1 664 388 587
Bonifications de vieillesse	138 313 548	127 327 109
Autres cotisations et apports	21 250 020	19 070 538
Apports de libre passage	224 135 939	217 372 227
Versements pour divorce	4 571 598	4 244 374
Remboursement EPL	2 028 879	1 163 405
Compensation art. 17 LFLP	20 049	7 330
Prestations de libre passage en cas de sortie	-170 943 797	-171 258 624
Versements pour divorce	-1 980 983	-2 087 385
Versements anticipés EPL	-4 526 902	-2 570 776
Dissolution suite à la retraite, décès et invalidité	-94 566 647	-73 724 742
Rémunération du capital épargne	35 703 673	24 934 876
<b>Total capital de prévoyance personnes assurées actives au 31.12.</b>	<b>1 962 872 297</b>	<b>1 808 866 919</b>
<b>Nombre de comptes d'épargne</b>	<b>22 397</b>	<b>20 814</b>

En 2019, les avoirs d'épargne ont été rémunérés au taux de 2,0 % (année précédente: 1,5 %). Le Conseil de fondation fixera la rémunération pour 2020 à l'automne 2020. Un taux de 1% sera appliqué dans l'intervalle.



### 5.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

Les avoirs de vieillesse selon la LPP étaient de CHF 1 127 124 511 (année précédente: CHF 1 013 518 804) et sont compris dans le capital de prévoyance des personnes assurées actives. Le taux minimum LPP défini par le Conseil fédéral était de 1,00% (année précédente: 1,00%).

### 5.4 Capital de prévoyance bénéficiaires de rente

	2019 CHF	2018 CHF
État du capital de prévoyance au 1 <sup>er</sup> janvier	569 987 226	38 640 300
Adaptation au nouveau calcul au 31 décembre	109 504 194	13 929 000
<b>Total capital de prévoyance bénéficiaires de rente au 31.12.</b>	<b>679 491 420</b>	<b>52 569 300</b>
Nombre de bénéficiaires de rente (détails cf. 2.2)	2 424	1 928

#### 5.4.1 Capital de couverture pour bénéficiaires de rente/droits expectatifs

Le capital de couverture pour les personnes retraitées correspond à la valeur en liquide des rentes en cours pour personnes retraitées, invalides, veuves et pour les enfants, y compris les droits expectatifs.

### 5.5 Résultat de la dernière expertise actuarielle

Nest Fondation collective est contrôlée périodiquement sur le plan actuariel par l'expert en prévoyance professionnelle. Résultat de la dernière vérification au 31 décembre 2018:

- Le taux d'intérêt technique et les bases actuarielles utilisées sont appropriés.
- Au 31 décembre 2018, la fondation offre la garantie de pouvoir remplir ses engagements (art. 52e al. 1 lettre a LPP).
- Les dispositions réglementaires de nature actuarielle relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales (art. 52e al. 1 lettre b LPP).
- Les mesures prises pour couvrir les risques actuariels sont suffisantes.

### 5.6 Bases techniques

Les VZ 2015 servent de bases actuarielles. Fin 2019, le taux d'intérêt technique a été abaissé de 2,25% à 1,75%. Cette baisse a généré des coûts supplémentaires de CHF 36,3 millions.

### 5.7 Provisions techniques

	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Provisions pour taux de conversion	81 979 846	38 640 300
Réserve pour risque de fluctuation	19 716 000	13 929 000
Provision pour cas d'invalidité en suspens	23 639 454	0
<b>Total provisions techniques</b>	<b>125 335 300</b>	<b>52 569 300</b>

#### 5.7.1 Provisions pour taux de conversion

La provision pour taux de conversion sert à financer les pertes sur les retraites qui sont générées lorsque les taux de conversion utilisés pour le calcul des rentes à verser sont trop élevés par rapport aux bases techniques et au taux d'intérêt technique. La provision correspond aux pertes sur les retraites estimées sur une période de temps définie pour les avoirs de vieillesse accumulés au jour de référence du bilan des personnes assurées et des personnes invalides qui ont atteint l'âge de 56 ans révolus. On suppose ici que 20% des avoirs de vieillesse ne seront pas convertis en rente mais perçus sous forme de capital. La période de temps déterminante est de deux ans et trois mois au 31 décembre 2019. Elle est prolongée de trois mois à chaque année supplémentaire, mais au maximum sur une période de cinq ans.

### 5.7.2 Réserve pour risque de fluctuation

La provision pour fluctuation des risques vise à garantir les droits des bénéficiaires de prestations en cas de sinistralité défavorable. Le Conseil de fondation s'assure en principe que les cotisations de risque suffisent à couvrir les coûts attendus des événements assurés «invalidité» et «décès». La réserve pour risque de fluctuation est définie de telle sorte qu'elle suffise dans 99,9% des cas à financer les coûts de l'assurance risque sur un an, en combinaison avec les cotisations de risque. La provision est calculée par l'expert en prévoyance professionnelle. Il peut se baser pour cela sur la dernière expertise actuarielle.

### 5.7.3 Provision pour cas d'invalidité en suspens

La provision pour cas d'invalidité en suspens sert à financer les cas d'invalidité déjà survenus et notifiés (en suspens) ainsi que les cas d'invalidité encore non notifiés (latents). Elle correspond à la provision constituée pour ces cas dans le cadre de la réserve de risque client. En cas de liquidation partielle, la provision est comptée au capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes.

## 5.8 Degré de couverture selon l'article 44 OPP2

	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
<b>Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques</b>	<b>2 767 699 017</b>	<b>2 431 423 445</b>
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	2 767 699 017	2 431 423 445
Réserve de fluctuation de valeurs	293 406 126	201 584 796
Capital de la Fondation, fonds libres	0	0
<b>Fonds disponibles pour la couverture des engagements réglementaires</b>	<b>3 061 105 143</b>	<b>2 633 008 241</b>
<b>Taux d'intérêt technique</b>	<b>1,75%</b>	<b>2,25%</b>
<b>Degré de couverture (disponible en % des fonds nécessaires)</b>	<b>110,6%</b>	<b>108,3%</b>

## 6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

### 6.1 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

Nest Fondation collective a décrit dans le règlement de placement son organisation de placement à quatre niveaux:

#### 1. L'Assemblée des délégué-e-s (AD)

Les entreprises affiliées jouissent auprès de Nest Fondation collective d'un droit consultatif de codétermination sur la politique des placements.

#### 2. Le Conseil de fondation (CF)

Il porte la responsabilité de l'exploitation de la fortune, définit la stratégie de placement et contrôle son application. Le CF surveille la sécurité, l'efficacité et la conformité aux lois et règlements des placements.

#### 3. La Commission de placement (CP)

Elle est responsable de l'application de la stratégie de placement. Dans ce cadre, elle a des fonctions de pilotage, surveillance et contrôle. Elle s'occupe de l'état de la fortune, du choix et de la supervision des gestionnaires de portefeuilles, du contrôle, vérifie le respect des directives de placement et en informe le CF tous les trimestres. De plus, elle élabore les principes de décision pour le CF.

#### 4. Direction du secteur placements

Elle s'occupe des travaux opérationnels en fonction des préconisations du CF et de la CP. En font partie, la mise en pratique et la préparation des décisions de la CP et du CF, le reporting de la fortune et la collaboration active avec les gérants de fortune. Par ailleurs, elle est responsable de la gestion des liquidités, des états hypothécaires et immobiliers, du contrôle des demandes de prêts et d'hypothèques ainsi que de l'élaboration de documents de décision pour le CF et la CP.

### Membres de la commission de placement

Christoph Müller, économiste lic. phil. I	Président
Peter Beriger, D <sup>r</sup> oec. publ.; membre du CF	Membre
Daniel Dubach, lic. rer. pol.	Membre
Thomas Heilmann, lic. rer. pol.	Membre
Michael Christen, lic. Rer. Pol. FRM, CFA	Membre
Beatrice Zwicky, lic. oec. publ.; membre du CF	Membre
Diego Liechti, D <sup>r</sup> . rer. oec.; directeur des placements	Membre consultant
Thorsten Buchert, président de la direction	Membre consultant

### Règlement de placement révisé le 10 décembre 2019 et valable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020:

Fourchettes de la stratégie, voir 6.3	
Investment Controlling:	PPCmetrics AG, Zürich
Mandat de gestion de patrimoine pour les valeurs immobilières:	Maerki Baumann & Co. AG, Zurich AFIAA Real Estate Investment AG, Zurich Crédit Suisse, Zurich
Mandat de gestion de patrimoine pour les obligations en CHF:	Pictet Asset Management SA, Genève/Zurich Vontobel Asset Management, Zurich
Mandat de gestion de patrimoine pour les obligations en monnaies étrangères:	Vontobel Asset Management, Zurich Sydbank A/S, Aabenraa (DK)
Mandat de gestion de patrimoine pour les actions Étranger (ex Suisse):	Pictet Asset Management SA, Genève/Zurich Amundi Asset Management, Paris State Street Global Advisors Ltd., Londres
Mandat de gestion de patrimoine pour les Actions Étranger Small Cap (ex Suisse):	Dimensional Fund Advisors Ltd., Chicago
Mandat de consultation Private Equity/Infrastructure:	Grosvenor, New York; Unigestion SA, Genf/Zürich investiere/Verve Capital Partners, Zürich
Mandat de consultation Insurance Linked und Credits:	Siglo Capital Advisors AG, Zurich
Global Custodian:	Crédit Suisse, Zurich
Fonds à investisseur unique «Nest Futura Umbrella Fund»:	Crédit Suisse Funds SA, Zurich

Les gérants de fortune suisses sont agréés par la FINMA ou la CHS PP, le gérant de fortune londonien par la FCA, les gérants de fortune d'Amérique du Nord par la SEC, le gérant de fortune danois par la FSA danoise et le gérant de fortune parisien par l'AMF.

### Rétrocessions

Le paragraphe suivant figure dans le règlement des placements:

«Il est interdit à toute personne participant à la mise en valeur de la fortune d'accepter toute forme de rétrocession, kickbacks ou similaires. Sur demande de l'organe de révision et de la caisse de pension, il peut être fait obligation à toute personne participant à la mise en valeur de la fortune de présenter à l'organe de révision sa fortune personnelle. Ces personnes s'engagent à libérer leurs banques du secret bancaire. Les partenaires contractuels extérieurs de la Fondation doivent confirmer par écrit avoir pris connaissance des présentes règles de Corporate Governance.»

Tous les gérants de fortune mandatés par la Fondation doivent confirmer chaque année par écrit qu'aucun droit à des rétrocessions n'est formé pour Nest Fondation collective et qu'à aucun moment Nest Fondation collective n'a renoncé à la remise de telles rétrocessions.

La prise de connaissance de ces confirmations est remise à l'ordre du jour chaque année au Conseil de fondation.

### Exercice des droits de vote d'actionnaire (ORAb):

L'exercice du droit de vote pour les actions suisses a été délégué à Ethos, une fondation pour les investissements durables. Vers la fin de l'année 2019, zRating a pris en charge l'exercice du droit de vote pour Nest. Les recommandations de la Fondation Ethos et de zRating pour l'exercice du droit de vote figurent sur leurs pages Internet ainsi que sur celle de Nest Fondation collective.

## 6.2 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

	2019 CHF	2018 CHF
État de la réserve de fluctuation de valeurs au 1 <sup>er</sup> janvier	201 584 796	301 482 190
Fluctuation du compte d'exploitation	91 821 330	-99 897 394
<b>Réserve de fluctuation de valeurs selon le bilan au 31 décembre</b>	<b>293 406 126</b>	<b>201 584 796</b>
Objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs (montant)	447 000 000	393 000 000
Déficit de réserve pour la réserve de fluctuation de valeurs	-153 593 874	-191 415 204
Capital porteur d'intérêts (cf. 6.2.1)	2 792 787 208	2 456 017 178
<b>Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée en % du capital porteur d'intérêts (cf. 6.2.1)</b>	<b>10,5 %</b>	<b>8,2 %</b>
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée en % de la valeur cible	65,6 %	51,3 %
Valeur cible réserve de fluctuation de valeurs en % du capital porteur d'intérêts	16,0 %	16,0 %

Le règlement des placements définit la valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs selon des principes économique-financiers. Eu égard à la composition des placements au jour du bilan, les valeurs cibles précitées sont nécessaires. La valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs n'a pas encore été atteinte au 31.12.2019.

### 6.2.1 Capital porteur d'intérêts

	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Capital de prévoyance et provisions techniques	2 767 699 017	2 431 423 445
Réserve de contributions employeurs/fonds divers	25 088 191	24 593 733
<b>Total capital porteur d'intérêts</b>	<b>2 792 787 208</b>	<b>2 456 017 178</b>

## 6.3 Présentation des placements par catégorie

La stratégie de placement définie par le Conseil de fondation s'oriente en fonction de la capacité de risque de la Fondation ainsi qu'en fonction des caractéristiques de rendement et de risque des différentes catégories de placement.

Selon OPP2	2019 Mio. CHF	Réel 2019	Fourchette inférieure	Structure de l'objec- tif	Fourchette supérieure	Limites OPP2	2018 Mio. CHF	Réel 2018
<b>Liquidités</b>	<b>168,5</b>	<b>5,3 %</b>	0,0 %	1,0 %	15,0 %		<b>214,3</b>	<b>7,9 %</b>
<b>Créances</b>	<b>56,6</b>	<b>1,8 %</b>					<b>37,2</b>	<b>1,4 %</b>
<b>Valeurs nominales CHF</b>	<b>629,3</b>	<b>19,9 %</b>	18,0 %	25,0 %	32,0 %		<b>521,6</b>	<b>19,3 %</b>
Obligations CHF	548,7	17,3 %					437,7	16,2 %
Prêts CHF	80,6	2,6 %					83,9	3,1 %
<b>Obligations en mon. étrangères</b>	<b>201,2</b>	<b>6,4 %</b>	5,0 %	8,0 %	11,0 %		<b>168,0</b>	<b>6,2 %</b>
<b>Actions</b>	<b>875,3</b>	<b>27,6 %</b>	21,0 %	30,0 %	39,0 %	50 %	<b>656,6</b>	<b>24,3 %</b>
Actions Suisse	157,7	5,0 %	4,0 %	6,0 %	8,0 %		118,6	4,4 %
Actions Étranger	540,3	17,0 %	15,0 %	20,0 %	25,0 %		406,6	15,0 %
Actions Emerging Markets	177,2	5,6 %	2,0 %	4,0 %	6,0 %		131,4	4,9 %
<b>Placements alternatifs</b>	<b>492,3</b>	<b>15,5 %</b>	7,0 %	13,0 %	19,0 %	15 %	<b>463,4</b>	<b>17,1 %</b>
Private Equity	210,7	6,6 %	3,0 %	5,0 %	7,0 %		167,2	6,2 %
Infrastructure	88,3	2,8 %	1,0 %	2,0 %	3,0 %		55,5	2,1 %
Insurance Linked Securities	133,3	4,2 %	2,0 %	4,0 %	6,0 %		147,3	5,4 %
Private Debt	59,9	1,9 %	1,0 %	2,0 %	3,0 %		58,6	2,2 %
<b>Immobilier</b>	<b>741,2</b>	<b>23,4 %</b>	17,0 %	23,0 %	29,0 %	30 %; max 1/3 étranger	<b>644,8</b>	<b>23,8 %</b>
Immobilier Suisse	678,3	21,4 %	17,0 %	21,0 %	25,0 %		583,9	21,6 %
Immobilier Étranger	62,9	2,0 %	0,0 %	2,0 %	4,0 %		60,9	2,2 %
<b>Mobilier</b>	<b>1,7</b>	<b>0,1 %</b>					<b>1,9</b>	<b>0,1 %</b>
<b>Total</b>	<b>3 166,2</b>	<b>100,0 %</b>					<b>2 707,8</b>	<b>100,0 %</b>
Total Monnaies étrangères	424,0	13,6 %	5,0 %	14,0 %	17,0 %	30 %	366,8	13,5 %



Les limites définies dans l'article 54 OPP2 (limite par débiteur), 54a OPP2 (limite en matière de participation) et 54b OPP2 (limite en matière de biens immobiliers) sont respectées.

### Justification de l'extension des possibilités de placement

Les limites par catégories fixées dans l'art. 55 OPP2 ont été respectées, à l'exception de la part maximale pour les placements alternatifs. Les possibilités de placements alternatifs ont été étendues par le Conseil de fondation sur la base d'une étude sur les placements au sens de l'art. 50 OPP2, en tenant compte de la fortune disponible et de la capacité de risque pour une meilleure diversification. En outre, pour des raisons stratégiques et pour soutenir le but de la fondation, quelques participations directes sont conservées en tant que placements alternatifs.

### Indication sur les placements alternatifs

Conformément à l'OPP2, les parts LogisSuisse doivent être attribuées aux placements alternatifs en raison du haut niveau de financement externe, ceci bien qu'elles fassent partie des placements immobiliers d'un point de vue économique. La moitié de ces parts est attribuée aux placements en Private Equity et l'autre moitié aux placements en Infrastructures.

S'agissant des placements en Private Equity, Nest détient des placements non diversifiés, c'est-à-dire des participations directes dans les sociétés Banque Alternative Suisse SA, Inrate et PKRück non cotées en bourse pour un volume de CHF 23 713 066. Dans le contexte global, le portefeuille Private Equity est cependant bien diversifié.

### Placements chez l'employeur

Au jour du bilan, Nest dispose d'un avoir de CHF 16 082 590 envers les entreprises affiliées. Il se compose d'hypothèques, de prêts, d'actions et de bons de participation. La position est investie à des conditions conformes au marché. La part investie dans des hypothèques d'un montant de CHF 6 107 500 est garantie par des gages immobiliers et investie dans des immeubles non utilisés par l'entreprise, conformément aux prescriptions de l'art. 57 OPP2.

#### 6.3.1 Composition du poste Immobilier (point de vue économique)

	31.12.2019 CHF	en %	31.12.2018 CHF	en %
<b>Immobilier Suisse</b>				
<b>Biens immobiliers (placements directs)</b>				
Construction d'habitations	327 379 369	60,5 %	234 378 190	50,0 %
Immeubles commerciaux	154 910 000	28,7 %	140 626 914	30,0 %
Immeubles en construction	58 370 470	10,8 %	93 751 276	20,0 %
<b>Total Immeubles</b>	<b>540 659 839</b>	<b>100,0 %</b>	<b>468 756 380</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Par région</b>				
Ville de Zurich	144 109 919	26,7 %	127 972 492	27,3 %
Région de Zurich (ville non comprise)	237 280 124	43,8 %	193 127 628	41,2 %
Canton de Lucerne	19 602 015	3,6 %	22 031 550	4,7 %
Région de Bâle	93 808 411	17,4 %	82 032 366	17,5 %
Canton d'Argovie	45 859 369	8,5 %	43 594 343	9,3 %
<b>Total</b>	<b>540 659 839</b>	<b>100,0 %</b>	<b>468 756 380</b>	<b>100,0 %</b>

L'état de construction des biens immobiliers est réexaminé régulièrement et les biens immobiliers entretenus en conséquence. L'état des bâtiments, attendu leurs âges, peut être qualifié de bon.

À l'exception de vacances dues à des travaux en cours, tous les bâtiments sont entièrement loués et présentent une rotation de locataires usuelle. Tout contrat de location passé avec des collaborateurs ou collaboratrices des entreprises affiliées à Nest est conclu aux conditions usuelles du marché.

Le parc immobilier a été évalué au 31 septembre 2019 par Wüest Partner AG selon la méthode DCF (actualisation des flux de trésorerie). Ces évaluations prennent en considération la situation, l'état de la construction, les investissements à escompter ainsi que l'âge des bâtiments. Les loyers actuels et leur évolution éventuelle sur le marché sont également examinés. Les évaluations sont contrôlées chaque année par Wüest Partner AG et adaptées, le cas échéant. Les immeubles sont visités périodiquement tous les cinq ans.

	31.12.2019 CHF	en %	31.12.2018 CHF	en %
<b>Fonds immobiliers et sociétés de participation</b>				
Immeubles d'habitation	76 460 647	55,6%	98 410 896	65,7%
Immeubles commerciaux	61 171 471	44,4%	51 457 265	34,3%
<b>Total fonds immobiliers et sociétés de participation</b>	<b>137 632 118</b>	<b>100,0%</b>	<b>149 868 161</b>	<b>100,0%</b>
<b>Total immobilier Suisse</b>	<b>678 291 957</b>		<b>618 624 541</b>	

	31.12.2019 CHF	en %	31.12.2018 CHF	en %
<b>Immobilier étranger</b>				
Construction d'habitations/terrains constructibles et bâtiments en construction	1 258 273	2,0%	3 653 605	6,0%
Immeubles commerciaux	61 655 354	98,0%	57 239 815	94,0%
<b>Total Immobilier étranger</b>	<b>62 913 627</b>	<b>100,0%</b>	<b>60 893 420</b>	<b>100,0%</b>

## 6.4 Composition du poste Private Equity

	31.12.2019 CHF	en %	31.12.2018 CHF	en %
<b>Placements directs</b>				
Participations stratégiques	23 713 066	12,3%	22 592 971	13,6%
Start-up suisses	13 899 541	7,3%	9 200 768	5,6%
<b>Total des placements directs</b>	<b>37 612 607</b>	<b>19,6%</b>	<b>31 793 739</b>	<b>19,2%</b>
<b>Placements indirects (fonds)</b>	<b>154 681 399</b>	<b>80,4%</b>	<b>133 796 643</b>	<b>80,8%</b>
<b>Total Private Equity (sans LogisSuisse)</b>	<b>192 294 006</b>	<b>100,0%</b>	<b>165 770 382</b>	<b>100,0%</b>

### 6.4.1 Engagements d'investissements en Private Equity, Infrastructures, Private Debt et ILS

	31.12.2019 Mio. AUD	31.12.2019 Mio. CHF	31.12.2019 Mio. USD	31.12.2019 Mio. EUR	31.12.2019 Mio. GBP	31.12.2019 Mio. SEK	31.12.2019 Total Mio. CHF
Total des engagements	17,6	50,3	186,4	129,9	21,3	41,6	415,5
Moins les investissements déjà réalisés	11,5	31,4	156,8	100,4	20,0	31,2	329,0
Total des engagements restants	6,1	18,9	29,6	29,5	1,3	10,4	86,5
Cours de conversion	0,681		0,968	1,087	1,283	0,103	

	31.12.2018 Mio. AUD	31.12.2018 Mio. CHF	31.12.2018 Mio. USD	31.12.2018 Mio. EUR	31.12.2018 Mio. GBP	31.12.2018 Mio. SEK	31.12.2018 Total Mio. CHF
Total des engagements	12,0	46,4	161,5	114,7	17,3	41,6	369,5
Moins les investissements déjà réalisés	0,9	46,4	143,4	89,0	16,1	19,0	311,0
Total des engagements restants	11,1	–	18,1	25,7	1,2	22,4	58,5
Cours de conversion	0,693		0,986	1,127	1,256	0,111	

#### 6.4.2 Composition du poste Divers placements alternatifs

Les différents Placements alternatifs sont constitués des sous-catégories de placement suivantes:

	31.12.2019 Mio. CHF	en %	31.12.2018 Mio. CHF	en %
Insurance Linked Securities (ILS)	133,3	44,6 %	147,3	49,8 %
Private Debt	58,5	19,6 %	58,6	19,8 %
Infrastructure	69,8	23,4 %	55,5	18,7 %
Immobilier alternatif (LogisSuisse)	36,9	12,4 %	34,8	11,7 %
<b>Total</b>	<b>298,5</b>	<b>100,0 %</b>	<b>296,2</b>	<b>100,0 %</b>

#### 6.4.3 Ouverture des positions en monnaies étrangères (currency overlay)

Opérations à terme sur devises au 31 décembre 2019: la couverture des positions en monnaies étrangères se fait au moyen de contrats d'échange (swaps) et d'opérations à terme sur devises. Les opérations à terme sur devises servent à la gestion stratégique et tactique des risques de change.

Les opérations à terme sur devises au 31 décembre 2019 étaient les suivantes:

Monnaie	Valeur actuelle CHF
USD	456 829 113
EUR	119 589 802
JPY	62 899 720
GBP	47 475 129
HKD	18 244 371
AUD	20 523 150
CAD	10 468 040
Diverse	22 481 605

La valeur de marché des opérations de change à terme se monte à CHF 8,0 millions.

Nest Fondation collective dispose d'une limite globale d'au plus CHF 120 millions chez Credit Suisse SA afin de garantir les appels de marge éventuels dans le cadre des opérations de négoce de gré à gré et des instruments financiers dérivés. Des titres et des avoirs bancaires ont été mis en gage par le biais d'un acte de nantissement limité, auprès du dépositaire centralisé (Credit Suisse SA) à titre de garantie. La limite globale n'a pas été sollicitée pendant tout l'exercice sous revue.

### 6.5 Frais d'administration des placements

	2019 CHF	2018 CHF
Frais de gestion de fortune directement comptabilisés	6 813 563	5 766 777
Frais de gestion de fortune indirects des placements collectifs	13 759 212	14 575 617
Frais de gestion de fortune comptabilisés	20 572 775	20 342 394
<b>Frais de gestion de fortune comptabilisés en % des placements de fortune transparents (TER)</b>	<b>0,66 %</b>	<b>0,76 %</b>

Les frais de gestion de fortune des placements collectifs transparents au niveau des coûts ont été déterminés selon le concept de ratio des frais TER de la CHS PP reconnu.

Les frais de gestion de fortune comptabilisés directement comprennent des coûts de gestion de fortune à hauteur de CHF 4,2 millions, des coûts de transaction et des impôts (TTC) à hauteur de CHF 0,9 million et des coûts supplémentaires (SC) à hauteur de CHF 0,2 million.

Le total des frais sur encours (TER) a baissé par rapport à l'année dernière (0,76%) pour s'établir à 0,66%. Ceci est dû à l'issue favorable des négociations sur les frais ainsi qu'aux restructurations de la fortune de placement. Les frais de gestion de fortune devraient encore être diminués à la suite de nouvelles négociations et d'une structuration plus efficace de la fortune.

### 6.5.1 Commentaires sur les frais de gestion de fortune

	2019 CHF	en % de la fortune gérée
Valeurs nominales CHF	1 038 691	0,2 %
Obligations en monnaies étrangères	552 834	0,3 %
Actions	3 776 676	0,4 %
Immobilier	2 717 834	0,4 %
<b>Placements traditionnels</b>	<b>8 086 035</b>	<b>0,3 %</b>
Private Equity et Infrastructure	7 132 653	2,4 %
Insurance Linked Securities	1 927 517	1,4 %
Private Debt	639 200	1,1 %
<b>Placements alternatifs</b>	<b>9 699 369</b>	<b>2,0 %</b>

### Ratio des coûts

	2019 CHF	2018 CHF
Placements avec transparence des coûts	3 124 722 813	2 684 102 239
Placements sans transparence des coûts	17 826 069	22 551 752
Quote-part de la transparence des coûts	99,43 %	99,17 %

### Placements de la fortune sans transparence des coûts

Catégorie de placement	Nom du produit	Valeur vénale
Private Equity	Ambienta III SCSp	915 327
Private Equity	GCM Co-Investm. Opp. Fund II	4 485 008
Private Equity	Generation IM Sustainable	1 279 051
Infrastructure	Glennmont Clean Energy Fd. III	2 765 177
Private Equity	Alder II AB	448 016
Private Equity	Latour Capital III FPCI	238 393
Private Equity	H.I.G Middle Market LBO FdIII	67 731
Private Equity	Xenon Private Equity VII SCA	1 486 975
Private Equity	Cheyne Europ.Strat.Val.Credit	2 797 157
ILS	AXA DBIO II S.C.Sp	2 084 246
Private Equity	STG Alternative Investments	1 258 986
<b>Total des placements de la fortune sans transparence des coûts</b>		<b>17 826 069</b>

Souvent, les placements illiquides doivent être indiqués comme non transparents la première année qui suit leur lancement, car il n'est pas possible d'établir un décompte sur une année complète et de comptabiliser un TER vérifié.

### 6.6 Performance de la fortune globale

	2019 CHF	2018 CHF
Total de tous les actifs au début de l'exercice	2 711 285 118	2 592 554 450
Total de tous les actifs à la fin de l'exercice	3 166 904 475	2 711 285 118
Situation moyenne des actifs (non pondérée)	2 939 094 797	2 651 316 683
Résultat net des placements	243 367 573	-46 566 474
Performance de la fortune globale (non pondérée)	8,3 %	-1,8 %
Performance selon TWR (time-weighted return)	8,9 %	-1,4 %



## 6.7 Explication de la réserve de contributions des employeurs / \*fonds divers

	2019 CHF	2018 CHF
État au 1 <sup>er</sup> janvier	24 593 733	25 617 298
Attribution	5 533 034	3 728 504
Prélèvement	-5 038 576	-4 752 070
Intérêts	0	0
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>25 088 191</b>	<b>24 593 733</b>

Toutes les réserves de contributions des employeurs sont sans renonciation à l'utilisation.

\*Fin 2019, les différents fonds incluent CHF 146 088 pour des prestations discrétionnaires et CHF 1 711 301 pour des rentes de substitution AVS.

## 6.8 Commentaire sur le poste «Prêts garantis par gages immobiliers»

Le poste «Prêts garantis par gages immobiliers» comprend entre autres des hypothèques d'une valeur de CHF 2,4 millions, dont la médiation et la gestion opérationnelle incombent à la Fondation Hypotheka à Genève. Comme des biens immobiliers ont notamment été évalués de manière incorrecte en rapport avec ces hypothèques, une provision de CHF 1,5 million a été constituée à titre préventif. La provision est déjà prise en compte dans l'évaluation du poste «Prêts garantis par gages immobiliers».

## 7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

### 7.1 Autres créances

	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Autres créances	33 006 941	8 830 793
<b>Comprenant les plus grands postes suivants</b>		
Impôt anticipé	3 300 476	2 158 694
Réserve de risque client PKRück SA	29 671 232	6 658 254

### 7.2 Autres dettes

	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Autres dettes	15 464 299	9 614 195
<b>Principales positions incluses</b>		
Paiements d'avance des nouvelles affiliations	178 929	4 869 882
Hypothèque Alpenstrasse	10 615 000	1 700 000

Lors de la reprise d'un petit portefeuille dans la région de Zurich (4 biens à Zurich, 1 bien à Dübendorf), plusieurs hypothèques à taux fixe sur différentes durées ont également été reprises. La dernière hypothèque de cette reprise arrive à échéance en septembre 2024.

Le nantissement d'au plus 30% selon l'art. 54b, al. 2 OPP2 n'est pas dépassé.

### 7.3 Frais d'administration

	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Frais pour la gestion administrative	4 829 807	4 701 403
Personnes assurées actives (cf. 2.1)	28 629	26 740
Frais d'administration pour la gestion administrative par assuré-e	169	176

#### 7.3.1 Honoraires du Conseil de fondation

	2019 CHF	2018 CHF
Honoraires du Conseil de fondation	140 819	138 184

Les honoraires du Conseil de fondation sont compris dans les frais d'administration pour la gestion administrative (voir 7.3).

## 8. Exigences de l'autorité de surveillance

Le 20 janvier 2020, l'autorité de surveillance a pris connaissance des comptes annuels 2018. Les observations concernant les comptes annuels 2018 ont été prises en compte dans l'exercice sous revue et les réponses nécessaires ont été apportées.

## 9. Événements postérieurs à la date du bilan

L'impact du confinement généralisé décrété en raison du coronavirus se fait ressentir chez Nest Fondation collective aussi. Le rendement des placements à la fin mars s'affichait à env. -6,4% (ytd). Une sous-couverture de la Fondation a pu être évitée de justesse. À la fin du semestre, les marchés financiers s'étaient ressaisis, mais la performance obtenue reste négative.

# À propos de Nest

## Nest Fondation collective

Première caisse de pensions écologique et éthique de Suisse.  
Pionnière en matière de placements durables depuis plus  
de trente ans.

## Une politique d'investissements conséquente

Le capital-vieillesse est placé de manière responsable selon des  
principes écologiques, éthiques et sociaux rigoureux.

## Transparence

Nous informons régulièrement nos assurées et assurés et  
leur donnons le droit de consulter notre activité de placement,  
jusqu'aux titres individuels.

## Grande flexibilité

Grâce à nos composantes, chaque entreprise affiliée peut établir  
sa propre solution d'assurance.

## Un employeur équitable

Estime, promotion et équité sont des valeurs auxquelles nous  
accordons beaucoup d'importance.

## Bonne gouvernance d'entreprise

En application de nos principes, nous aspirons à un degré élevé  
de transparence et un bon équilibre entre direction et contrôle,  
toujours dans l'intérêt des personnes assurées.



### Impressum

Design: Clerici Partner Design, Zurich  
Photos de couverture: stock.adobe.com / focus finder  
Traduction: Text Translate AG, Zurich  
Impression: ROPRESS Genossenschaft, Zurich  
Papier: PlanoJet FSC



Nest Sammelstiftung  
Molkenstrasse 21  
8004 Zürich

T 044 444 57 57  
F 044 444 57 99  
info@nest-info.ch  
www.nest-info.ch

Nest Fondation collective  
10, rue de Berne, 1201 Genève  
T 022 345 07 77  
F 022 345 07 79